

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

MAI 2004

N° 109

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Les vacances à Jette, c'est de l'action

Le troisième trimestre de cette année scolaire est déjà bien entamé et les vacances approchent à grands pas. Pour les parents, le moment est venu d'établir le planning de ces deux mois sans école. L'exercice n'est pas toujours simple. Il leur faut en effet tenir compte des souhaits de leur progéniture, des leurs propres périodes de congé et des impératifs financiers. La commune de Jette et les associations jettoises proposent un large éventail de possibilités qui devraient rencontrer les attentes d'une majorité de parents et d'enfants. Vous trouverez, dans notre dossier, un aperçu des stages et des activités organisés à Jette durant les mois de juillet et août. Notre coup de coeur : la plaine de vacances Kids' Holidays Jette qui s'offre un nouveau visage. No kidding ! C'est du sérieux...

NOTRE DOSSIER

**"Les vacances à Jette,
c'est de l'action"**

en pages 10 à 12

**Elections du 13 juin 2004 :
mode d'emploi** **Page 3**

**8 et 9 mai 2004 : portes ouvertes
sur l'environnement** **Page 5**

**Dring Dring 2004 : 'Le vélo,
c'est la santé'** **Page 6**

Résistance : une exposition à Jette
Page 7

30 mai 2004 : Rockardinal
Page 16



Le temps des vacances

En mai, fais ce qu'il te plaît, dit le proverbe... Remarque, la rime fonctionne aussi avec juillet... Et puis me direz-vous, en août, qu'est-ce qu'on fait pour nos p'tits bouts d'chou ? Vous l'aurez sans doute compris, il n'est nullement question de rythmer nos préoccupations au diapason des saisons et de leurs dictons. Il n'en reste pas moins que pour beaucoup d'entre vous qui êtes parents, et j'en fais partie, l'horizon des vacances représente parfois un défi en termes d'organisation. Le temps n'échappe pas à la loi de la relativité. S'il nous semble long lorsque nous attendons de pouvoir le goûter à notre guise et terriblement court au moment du congé bien mérité, il n'est à fortiori pas toujours aisé de gérer les pages du calendrier quand l'heure des grandes vacances scolaires a sonné.

Deux mois, au cours desquels il nous faudra parfois ruser pour assurer à nos têtes blondes de ne pas s'ennuyer et surtout de s'amuser avec des plaisirs variés et sans cesse renouvelés.

Si d'aventure vous étiez à court d'idées, allez donc faire un petit tour chez Kids' Holidays et de projets vous n'en manquerez ! En effet, cette année encore et pour le plus grand bonheur des petits et des grands, les organisateurs de la plaine ont déployé des trésors d'ingéniosité et de créativité pour accueillir vos princes et princesses dans les meilleures conditions. Leur pari est ambitieux à double titre. D'une part, grâce à l'aide de nombreux partenaires extérieurs tels que Sportopolis mais aussi de personnel qualifié, ce lieu propose de divertir vos enfants dans une atmosphère à la fois ludique et constructive. D'autre part, soucieux d'accroître la visibilité de ce concept de qualité, ils nous offrent aujourd'hui une nouvelle présentation de leur logo, un nouveau style, haut en couleurs et encore plus dynamique, tout à l'image de l'attention qu'ils témoignent à leurs hôtes. Vraiment, n'hésitez pas à leur rendre visite à l'occasion !

Bien entendu, quantité d'autres activités destinées aux enfants de tous âges sont également proposées via toute une série d'autres organisations et services non moins performants. Des stages sportifs en passant par les ateliers de sculpture, de dessins ou encore d'éveil à la nature, il y en a assurément pour tous les goûts et je vous invite sans plus tarder à consulter l'agenda ci-joint afin de concocter pour et avec vos enfants un programme de choix !

Enfin, à vous tous, qui je l'espère êtes restés de grands enfants, et quelles que soient vos perspectives en matière de projets pour les semaines à venir, qu'ils soient de nature professionnelle, personnelle ou familiale, je souhaite surtout de ne pas oublier le temps présent ! Ce temps que l'on oublie souvent et pour lequel il n'existera jamais d'examen de rattrapage...

Hervé Doyen, votre bourgmestre

En direct du conseil communal

L'ordre du jour déposé sur la table des conseillers communaux n'était pas bien chargé le 31 mars dernier. Voici les points qui ont retenu notre attention.

DES ARBRES MALADES DEVENUS DANGEREUX. Dans le cadre de la gestion des espaces verts et de l'entretien des arbres gérés par l'Administration régionale de l'Équipement et des Déplacements (A.E.D.), des travaux d'abattage vont être effectués au début de ce mois de mai. En effet, les quelque 82 peupliers qui longent le stade communal, situé avenue de l'Exposition, ne pouvaient plus être maintenus. En effet, ces arbres se sont mal adaptés à leur environnement, et la maladie, de surcroît, les a énormément fragilisés, les rendant instables et dangereux. Les conseillers ont donc ratifié l'arrêté du bourgmestre visant à prévoir le plus rapidement possible l'abattage de ces peupliers. Le remplacement de ces arbres n'a pas encore été évoqué par l'A.E.D.

SENS ET CONTRESENS. Les conseillers ont également approuvé l'instauration de trois sens uniques. Le premier et le deuxième seront aménagés, d'une part, dans la rue Théophile De Baisieux entre l'avenue Guillaume De Greef et la rue Gustave Gilson, et d'autre part, entre la rue Eugène Hubert et la rue Gustave Gilson. Cette dernière sera mise en sens unique, entre l'avenue Guillaume De Greef et la rue Théophile De Baisieux. Le but de cette décision est de garantir une meilleure fluidité et sécurité de la circulation au vu de la largeur respective de ces voiries. Des contresens cyclistes sont également prévus. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle réglementation routière qui sera d'application dès le 1er juillet 2004, et qui, en substance, généralisera les contresens cyclistes. Ces dispositions doivent être concrétisées par le placement de la signalisation adéquate.

SENS GIRATOIRE. Le conseil communal a marqué son accord concernant la création d'un sens giratoire obligatoire au carrefour formé par les rues Gustave Gilson, Théophile de Baisieux et Léopold Péret. Cette mesure a essentiellement pour but d'améliorer la sécurité et de réguler la circulation aux abords de ce carrefour.

STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX VOITURES. Le stationnement sera prochainement réservé aux voitures dans les rues Joseph Tiebackx, Joseph Schuermans, ainsi que dans les avenues Jaak Pieter Ballings et Moyens. En effet, il était important de souligner le caractère résidentiel de ce quartier en évitant que des camions et des camionnettes ne viennent monopoliser intempestivement les espaces de stationnement. Une signalisation ainsi que des marquages au sol seront aménagés afin de délimiter ces zones de manière claire et distincte.

Nouvelle séance du conseil communal le 28 avril. Voici quelques-uns des points débattus en séance ce soir-là.

RÉSIDENCES SECONDAIRES : COMBIEN ÇA COÛTE ? Le conseil communal a fixé le montant de l'imposition annuelle sur les résidences non principales pour les exercices 2004 à 2007. Cette taxe s'élève à 1.504,45 EUR, montant qui sera indexé au taux de 3 % le 1er janvier de chaque année. A noter que les étudiants qui kottent à Jette devront s'acquitter d'une taxe de 145,55 EUR. Quant aux étudiants boursiers, ils devront payer 28,70 EUR par an s'ils résident à Jette.

UN CONSEIL POUR LA CULTURE FLAMANDE. Les conseillers ont décidé de créer un conseil consultatif communal pour la culture flamande et ce, dans le cadre du "cultuurbeleidsplan" (plan culturel de gestion) en vigueur dans notre commune. Ce conseil s'attachera à promouvoir une gestion intégrale et qualitative en matière de culture (langue, beaux-arts, patrimoine, bibliothèques, jeunesse, éducation permanente, sport et loisirs,...). Le conseil de la culture flamande sera composé de représentants d'institutions et d'associations directement concernées par ces différents secteurs d'activité.

QUEL AVENIR POUR LE CENTRE ADMINISTRATIF ? D'ici la fin de cette année, les services communaux auront quitté les bâtiments de la rue Henri Werrie. Afin de préparer la reconversion du site actuel, le conseil communal a supprimé le Plan Particulier d'Affectation de Sol en vigueur dans le quartier du centre. Certaines prescriptions du P.P.A.S. sont en effet en contradiction avec le Plan Régional d'Affectation du Sol. En outre, le Règlement régional d'Urbanisme fixe des prescriptions bien précises en termes de gabarit et d'implantation des bâtiments, ce qui garantit un examen adéquat des projets en vue de leur intégration harmonieuse dans le quartier.

LA PAROLE AUX ENFANTS. Les enfants de 6 à 13 ans auront désormais la possibilité de poser des questions d'intérêt communal au collège des bourgmestre et échevins. Il leur suffit pour cela de réunir les signatures d'au moins 25 enfants qui, comme eux, sont domiciliés à Jette ou fréquentent une école jettoise. Vous trouverez tous les détails sur l'instauration de ce droit d'interpellation pour les enfants dans une prochaine édition du Jette-Info.

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 26 mai 2004 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Avis important aux commerçants

Brochure "Vivre à Jette"

Chaque année, des personnes s'adressent aux commerçants pour solliciter le placement de publicités dans un but commercial. La commune tient à attirer l'attention des commerçants sur le fait que seules les personnes titulaires d'une carte de légitimation portant la signature d'Yves Putzeys, président de l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois, sont autorisées à récolter des publicités pour la brochure "Vivre à Jette - Leven te Jette", éditée à l'occasion du Marché annuel. Aucune autre brochure de ce type n'est éditée sous l'égide de l'administration communale. La brochure "Vivre à Jette - Leven te Jette" ne doit pas être confondue avec le "Répertoire communal - Gemeentelijk repertorium" qui n'émane en aucune façon de la commune de Jette. Merci de votre vigilance.

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ? Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Attention ! Nouvel horaire

Tous les services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 16h

Permanence assurée par les services Démographie, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : le jeudi de 16h à 19h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91

Un projet de mariage ?

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2004, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 12 et le samedi 13.11.2004.

Elections du 13 juin 2004 : mode d'emploi

Le 13 juin prochain, nous nous rendons tous aux urnes pour désigner les 24 membres qui représenteront la Belgique au Parlement européen. Ce dernier, depuis l'entrée dans l'Union Européenne de 10 nouveaux états membres, comptera désormais 732 membres, et non plus 626. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale éliront en outre les membres du Conseil régional. Le nombre total de sièges s'est également accru, passant de 75 à 89, suite à la loi spéciale du 13 juillet 2001 concoctée par les accords du Lambermont. Autre nouveauté de ces élections, les 6 membres bruxellois du Conseil flamand seront cette fois élus directement. Cette élection concerne uniquement les électeurs qui, pour le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, auront voté sur des listes du groupe linguistique néerlandais. Au vu de la complexité apparente de ce scrutin, nous avons débroussaillé le terrain de manière à ce que chacun s'y retrouve.

La convocation

Commençons par le début. Tous les électeurs doivent disposer d'une lettre de convocation individuelle. Cette convocation doit être présentée au bureau de vote. A l'issue du vote, un cachet sera apposé sur la convocation, de sorte que l'électeur puisse établir qu'il a effectivement voté. Cette convocation est envoyée, 15 jours au moins avant l'élection, par le collège des bourgmestre et échevins de la commune où l'on est inscrit comme électeur. L'électeur qui ne l'a pas reçue peut la retirer au service Population-Affaires électorales (guichet n°3 - rue H. Werrie 18-20) jusqu'au jour de l'élection à 15 heures. Tous les bureaux de vote sont ouverts de 8h00 jusqu'à 15h00.

Qui vote pour qui ?

- Les électeurs belges résidant en Belgique qui, au plus tard le 1er avril 2004, sont Belges et inscrits au registre de la population d'une des 19 communes et qui, le jour de l'élection au plus tard, auront atteint l'âge de 18 ans sans être déchus ou suspendus de leurs droits électoraux.

- Les ressortissants des 24 autres états membres de l'Union Européenne qui, avant le 31 mars 2004, ont manifesté leur volonté de voter sur les listes présentées en Belgique, et qui ont été agréés en cette qualité par le collège des bourgmestre et échevins de leur commune de résidence. Les conditions d'électorat, hormis bien sûr la condition de nationalité, sont les mêmes que pour les électeurs belges. En outre, ils ne peuvent participer à l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

- Les Belges résidant dans un des 24 autres états membres de l'Union qui, ayant renoncé à voter dans leur état de résidence, ont, avant le 14 avril 2004, manifesté auprès de leur poste diplomatique leur volonté d'exercer leur droit de vote sur des listes présentées en Belgique. Ils ne voteront que par correspondance.

Comment se déroule le vote électronique ?

A Jette, le vote est électronique. Chaque isolement du bureau de vote est équipé d'une machine à voter, d'un écran, d'un lecteur de cartes magnétiques et d'un crayon optique. L'électeur reçoit une carte magnétique initialisée de façon à ne pouvoir être utilisée que pour cette élection et dans ce bureau de vote uniquement.

Des cartes magnétiques spécialement validées sont remises aux électeurs ressortissants d'un des 24 autres états membres de l'Union européenne qui ne peuvent voter que pour l'élection du

Type d'électeur	Election du Parlement européen	Election du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale	Election des 6 membres bruxellois du Conseil flamand
Belge résidant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale	Oui	Oui	Oui (à condition d'avoir voté sur une liste du groupe linguistique néerlandais pour le Conseil régional)
Ressortissant U.E.	Oui	Non	Non

Parlement européen. Muni de sa carte magnétique, l'électeur se rend dans l'isoloir et introduit cette carte dans la machine à voter.

L'écran de visualisation indique à l'électeur, pour chaque élection, la procédure à suivre. Il est d'abord invité à choisir la langue dans laquelle il désire accomplir la procédure de vote. Il est à noter que ce choix est définitif pour l'ensemble de la procédure de vote. L'électeur exécute ensuite la première opération, à savoir l'élection pour le Parlement européen. Il doit alors indiquer le collège électoral (français ou néerlandais) auquel appartient la liste pour laquelle il souhaite voter. Seules les listes présentées pour ce collège seront ensuite affichées. Elles sont représentées par leur sigle ou leur logo et par leur numéro d'ordre. L'électeur indique son choix en appliquant le crayon optique perpendiculairement sur la case correspondante. Il agit de même s'il veut exprimer un vote blanc. Après que l'électeur ait choisi une liste, l'écran affiche les nom et prénom des candidats correspondants. L'électeur exprime son vote en plaçant le crayon optique dans la case placée en tête de liste ou dans la case en regard d'un ou de plusieurs candidats. Après avoir exprimé son vote, l'électeur est invité à le confirmer. Tant que le vote n'est pas confirmé, l'électeur peut annuler son vote et recommencer l'opération. Il ne peut plus voter nul. La confirmation clôture le vote pour l'élection du Parlement européen.

Ensuite commence la même procédure pour l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale. L'électeur doit aussi préalablement opérer un choix entre les listes du groupe linguistique français ou néerlandais. Celui ou celle qui aura voté sur une liste du groupe linguistique néerlandais sera en outre invité à voter pour l'élection directe des 6 membres bruxellois du Conseil flamand.

Lorsque l'électeur a voté pour les deux (ou trois) élections, la carte magnétique est libérée de la machine à voter. Il a alors la possibilité de visualiser sur l'écran les votes qu'il a émis pour chaque élection. Cette opération se fait dans l'ordre dans lequel la procédure de vote s'est déroulée, à savoir, d'abord le Parlement européen, puis le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale et éventuellement les membres bruxellois du Conseil flamand.

A l'issue du scrutin, il présente sa carte magnétique au président du bureau, puis l'introduit dans l'urne électronique.

Si l'électeur rend sa carte sans avoir exprimé son vote, ceci sera considéré comme un vote blanc.

Voter par procuration

Jusqu'au jour des élections, vous pouvez introduire une demande de vote par procuration ou justifier votre absence, pour autant que vous remplissiez l'une des conditions acceptées en la matière (raison professionnelle, maladie ou infirmité, convictions religieuses, études, profession de batelier, de marchand ambulant ou de forain, emprisonnement). En cas de vacances à l'étranger, vous devez effectuer cette démarche au

moins deux semaines avant les élections.

Si vous voulez voter par procuration, vous pouvez obtenir un formulaire de procuration au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20). Vous pouvez désigner comme mandataire n'importe quel autre électeur. A noter que chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration. Le formulaire de procuration, signé par vous et par votre mandataire, ainsi que la carte d'identité de ce dernier doivent être présentés au président du bureau de vote le jour des élections. Vous y joindrez les pièces justificatives qui s'imposent (attestation de l'employeur, certificat médical,...). En cas de vacances à l'étranger, il vous faudra un certificat délivré par le bourgmestre sur présentation des pièces justificatives.

Si vous ne voulez pas voter par procuration, transmettez votre convocation électorale, accompagnée d'une pièce justificative, au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20).

L'assistance dans un bureau de vote

Dans chaque bâtiment comportant des bureaux de vote, il est prévu un isolement spécialement aménagé à l'intention des électeurs handicapés. La personne qui souhaite en faire usage en formule la demande au président du bureau de vote qui désigne un assesseur ou un témoin pour l'accompagner jusqu'à l'isoloir. Si nécessaire, après que le citoyen ait exprimé son vote, la personne aidante mettra la carte magnétique dans l'urne électronique et restituera à l'électeur sa convocation estampillée.

Si un électeur est dans l'impossibilité de se rendre seul dans l'isoloir ou d'exprimer seul son vote en raison d'une infirmité physique, il peut demander au président du bureau de vote l'autorisation de se faire accompagner par un guide ou un soutien.

Si le président du bureau de vote (ou, en cas de contestation, le bureau de vote) accorde cette autorisation, l'électeur en question choisit librement la personne qui l'accompagnera.

L'électeur qui éprouve des difficultés pour exprimer son vote peut demander l'assistance du président du bureau de vote ou d'un assesseur désigné par ce dernier.

Démonstrations de vote électronique

Si vous préférez vous rafraîchir la mémoire avant le jour des élections, des démonstrations de vote électronique seront organisées à Jette. Vous aurez l'occasion de suivre le déroulement de la procédure de vote sur écran et d'utiliser le crayon optique.

Quand ? Du lundi 24 mai au vendredi 4 juin de 8h30 à 14h, sauf les jeudis de 13h à 19h.

Où ? Dans le couloir d'entrée du centre administratif (rue Henri Werrie 18-20).

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

L'assistance aux victimes

Certains d'entre vous ont peut-être déjà fait la douloureuse expérience de subir une agression, d'être pris dans un accident ou encore d'être témoin d'un délit. Situation choquante s'il en est, la victimisation entraîne une déstabilisation psychologique et émotionnelle qui, bien souvent, perdure si elle n'est pas traitée de manière rapide et appropriée. On se sent désemparé, et seule une aide qualifiée peut réellement vous secourir.

La zone de police Bruxelles-Ouest dispose d'un Service d'Assistance Policière aux Victimes, qui travaille en collaboration avec les différentes divisions de police.

Ce service emploie deux personnes (respectivement licenciées en criminologie et en psychologie clinique) qui assurent aux victimes d'affaires délicates un accueil de première ligne au sein du commissariat de police. Cette mission s'avère d'autant plus

essentielle qu'elle nécessite constamment d'agir dans l'urgence, plus particulièrement pour des situations exigeant beaucoup de doigté.

Le service a deux fonctions essentielles. D'une part, sensibiliser les fonctionnaires de police au domaine de l'assistance, et d'autre part, être en mesure d'aider et de soutenir au mieux les personnes en situation de victimisation. C'est ainsi que chaque fois que l'état de la victime le nécessite, ces spécialistes sont sollicités pour offrir une aide et une écoute professionnelles. Si cela s'avère opportun, la personne sera réorientée vers des structures spécialisées telles que le C.P.A.S., les centres de traitement post-traumatique, les plannings familiaux ou encore les médiateurs familiaux. Les deux intervenants assistent également les victimes d'agissements graves lors de leurs dépositions. C'est le cas notamment pour les faits

de viol ou de pédophilie. Ils se chargent encore d'annoncer les décès aux familles et d'accompagner celles-ci dans les démarches qui s'en suivent, jusqu'aux funérailles. Les cas de suicide, d'accidents mortels ou d'incendies au cours desquels des gens perdent la vie peuvent induire leur présence auprès des proches. Ils sont aussi fréquemment confrontés à la problématique des conflits conjugaux ou des sans-abri.

Le service d'assistance policière de la zone de Bruxelles-Ouest est joignable aux heures de bureau au 02/412.15.15 ou 16, et la nuit, suivant le traumatisme et la situation de la victime, par l'intermédiaire d'un officier ou d'une patrouille de police.

Pour tout renseignement : Zone de police Bruxelles-Ouest - Division de Jette - place Cardinal Mercier, 1 - tél.: 02/412.38.00

Retrait de permis immédiat, de un à trois mois maximum

Depuis quelques semaines, le code de la route a été modifié sur toute une série de points. La notion de 'catégories d'infractions graves' a notamment fait son apparition, et certaines d'entre elles peuvent mener à la suspension immédiate de votre permis de conduire. Cependant, il y a déjà du changement. De nouvelles règles uniformes sont en vigueur. La durée du retrait de permis est désormais passée à 1 mois minimum (avant, c'était 15 jours). En outre, le magistrat en charge peut renouveler deux fois cette mesure, soit un retrait de maximum 3 mois. Voici les faits qui peuvent déboucher sur un retrait

de permis.

Alcool: tous les cas d'alcoolémie au volant, quel que soit le taux, peuvent entraîner la suspension immédiate. Il en est de même pour la consommation de drogue ou le refus de subir le test d'haleine, alors que le conducteur est manifestement en état d'ivresse et représente un danger.

Délit de fuite: tous les délits de fuite peuvent potentiellement être sanctionnés d'un retrait de permis, avec circonstances aggravantes si le conducteur a causé des dommages et/ou des blessures à autrui, ou tout

simplement s'il était en état d'ivresse au moment des faits.

Accident avec faute grave: le retrait de permis est immédiat si le conducteur a provoqué un accident avec blessé(s) ou tué(s), en ayant commis une faute grave.

Infractions graves: toutes les infractions graves de 3ème degré (dépasser par la droite, tripler, rouler à contresens sur une autoroute,...) donnent lieu à une suspension du permis sur le champ, avec circonstances aggravantes si un ou plusieurs usagers ont été mis en danger, spécialement des piétons ou des cyclistes.

Vitesse: dès qu'un automobiliste dépasse de 40 km/h la limitation de vitesse, c'est le retrait de permis assuré (à partir de 160 km/h sur autoroute, par exemple). Ce seuil est abaissé de 20 km/h pour les camions et les autocars. Plusieurs exceptions à cette règle générale existent. En agglomération, le seuil fatidique de dépassement de la vitesse réglementaire est de 30 km/h (10 km/h pour les camions et les autocars). En zone 30, la limite est abaissée à 20 km/h (10 km/h pour les camions et les autocars). Lorsque les conditions atmosphériques sont extrêmement défavorables (brouillard, chutes de neige, fortes pluies réduisant la visibilité à moins de 100 mètres), la limite de dépassement est de 20 km/h (10 km/h pour les camions et les autocars), quel que soit le type de route ou la limitation de vitesse en vigueur à cet endroit.

Le gouvernement fédéral entend réduire de moitié, à l'horizon 2010, le nombre de morts sur nos routes. Inutile donc de préciser que ces règles sont strictes et qu'il ne sera pas question d'y déroger.

**Voici l'agenda :**

lundi 24 mai
mercredi 1er septembre
mardi 21 septembre
lundi 11 octobre
lundi 8 novembre
lundi 29 novembre

Préparation aux examens d'admission à la police

Une carrière à la police vous tente, mais vous redoutez les épreuves de sélection ? Peut-être avez-vous déjà essayé l'un ou l'autre test, mais sans vraiment y croire ? Ne renoncez pas. Vous avez juste besoin d'un petit coup de pouce.

En partenariat avec le Centre de Formation Insertion 'Le Grain' (le Cefig), l'Orbem (Office Régional Bruxellois de l'Emploi) vous propose de participer aux nouvelles sessions d'information destinées à préparer les candidats policiers aux épreuves d'admission. Vous aurez l'occasion, d'une part, de vous inscrire à un test 'diagnostique' permettant de situer votre niveau de connaissance dans différentes branches, et d'autre part, de vous informer de manière exhaustive sur les possibilités de formation préparatoire aux examens. Ces séances d'information sont étalées sur plusieurs mois, de manière à ce que tous puissent y participer. Vous êtes attendus à 10h00 à l'Orbem (local 400A), 7 rue Marché aux Poulets à 1000 Bruxelles. Si vous désirez vous inscrire sur place à une formation préparatoire, prenez soin de vous munir d'une copie certifiée conforme de votre diplôme d'enseignement secondaire ainsi qu'un certificat de bonne vie et moeurs récent. L'invitation est générale, toutes les personnes motivées sont les bienvenues.

Info CHANTIERS**RUES PERET, GILSON ET DE BAISIEUX**

L'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) et Sibelga continuent les travaux de renouvellement de leurs installations. Ces travaux devraient s'achever pour la fin mai. Sibelga coordonne le chantier (info: 02/549.41.00).

AVENUE GIELE

L'I.B.D.E. prévoit dans l'avenue Giele des travaux de modification concernant le réseau public de distribution d'eau durant le mois de mai. Les trottoirs seront ouverts successivement dans toute leur longueur sur une largeur de 60 cm. La chaussée sera également ouverte, mais sur une longueur de 20 m. En tout état de cause, les riverains concernés seront informés personnellement par l'intercommunale de toute interruption prévisible de l'approvisionnement en eau des habitations, ou de tout autre désagrément. Le chantier devrait s'achever le 28 mai (info: 02/274.30.89)

RUE BERRÉ

Les travaux de renouvellement de conduite en trottoir effectués par Sibelga avenue Notre-Dame de Lourdes se prolongeront du côté pair de la rue Berré (info : 0496/592.900).

RUES DES AUGUSTINES ET DANSETTE

Les travaux de réaménagement en zone 30 de la rue des Augustines sont en cours. Un trottoir traversant sera placé au croisement formé par les rues Léopold 1er et Baron de Laveleye. Des potelets seront également installés aux angles des rues. Ces mesures ont pour but de renforcer le caractère résidentiel de la rue et d'accroître ainsi la sécurité dans le quartier. Les trottoirs et bordures seront entièrement rénovés à l'identique depuis ce même croisement jusqu'à la rue Dansette, rue dans laquelle ces travaux seront également effectués, excepté devant l'école Vande Borne, où ils ont déjà été réalisés. Ce chantier devrait se terminer fin mai.

La rénovation des trottoirs et bordures du tronçon de la rue des Augustines compris entre la rue Dansette et le boulevard de Smet de Naeyer est inscrite au budget communal 2004 et sera réalisée en 2005.

RUE SOETENS

Sibelga a commencé le renouvellement de conduites basse pression ainsi que d'un câble basse tension situé dans le trottoir du côté impair de la chaussée. La fin des travaux est prévue pour le 30 juin.

RUES GILBERTUS ET WERRIE

Les travaux de rénovation sont en cours. Dans la rue Gilbertus, une extension de trottoir est prévue à hauteur du carrefour avec la chaussée de Wemmel et un plateau surélevé sera aménagé au milieu de la rue. Après ces travaux de rénovation, la voirie sera réasphaltée. La rue Henri Werrie (entre la rue Léon Theodor et la place Laneau) fera également l'objet d'une rénovation. Des arbres seront plantés dans la zone de stationnement, selon le même principe que dans la rue Lenoir. Les trottoirs seront rénovés et une extension de trottoir sera aménagée du côté de la rue Léon Theodor. Un asphaltage de la voirie viendra clôturer le chantier.

Durant les travaux d'asphaltage prévus en automne, la circulation sera interdite et les garages seront inaccessibles dans les rues concernées. Les riverains sont donc invités à sortir leur véhicule du garage pour 7h30 au plus tard. L'entrepreneur avisera les habitants en temps utile de la date exacte de cette opération.

LA FERME POUR ENFANTS DE JETTE
OUVRIRA SES PORTES

les 8 et 9 mai 2004

de 11h à 18h30

Petite rue Sainte-Anne 172
Tél. 02/479.80.53

Stand d'information
Cuisson du pain
Tonte des moutons
(vers 15h)
Visite du
maréchal ferrant
(le dimanche à 15h)
Achat des produits
de la Ferme
Petite restauration

Journées portes ouvertes sur l'environnement



Les 8 et 9 mai prochains, les serres communales ouvriront leurs portes au public. Cette année, le fleurissement des balcons et des terrasses sera mis à l'honneur. Comment composer des jardinières pour décorer un balcon ou une terrasse ? Une exposition richement illustrée vous apportera toutes les réponses à cette question. Différentes compositions vous seront proposées, en fonction de la saison et de la situation. Vous pourrez admirer plusieurs exemples de jardinières. Le personnel du service des Plantations se tiendra en outre à votre disposition pour vous donner tous les conseils utiles en la matière.

Une organisation de l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, en collaboration avec le service communal de l'Environnement

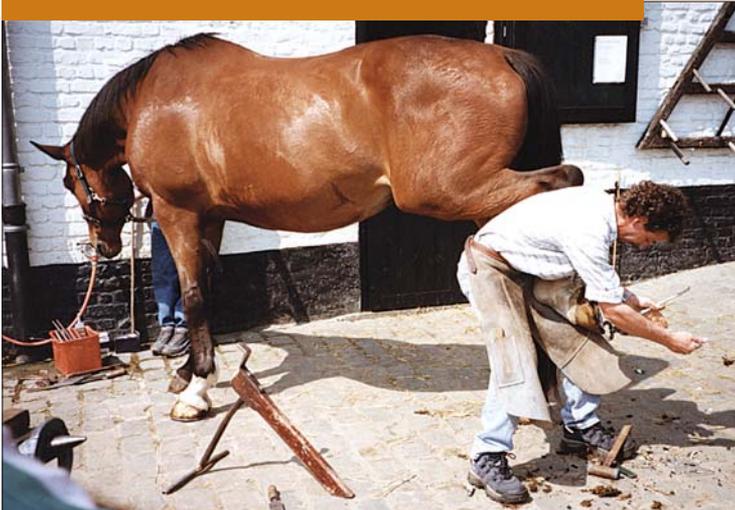
JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR L'ENVIRONNEMENT

Avenue du Laerbeek 120 (serres communales)

Les 8 et 9 mai 2004 de 10 à 18h

Info : 02/478.22.99

La Maison du Pain sera inaugurée officiellement le samedi 8 mai 2004 à 11h.



Découvrez les serres communales...

- ... le spectacle coloré de milliers de fleurs
 - ... toutes les informations sur la réalisation de jardinières pour fleurir vos balcons et terrasses
 - ... les initiatives pour une commune verte
 - ... votre rôle pour une commune propre
- Les jardiniers communaux répondront à vos questions sur leur travail, sur l'entretien du jardin et du potager.

Devenir maître-composteur

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) recrute des candidats pour une nouvelle formation de maîtres-composteurs qui aura lieu en septembre-octobre. Ces futurs "maîtres-composteurs" seront formés gratuitement par l'IBGE pour guider les Bruxellois dans leurs expériences de compostage.

Alors, si vous souhaitez améliorer votre pratique du compostage, faire partager vos connaissances et, par la même occasion, permettre une meilleure gestion des déchets à Bruxelles, devenez maître-composteur.

Intéressé(e) ? Informez-vous par téléphone auprès d'Inter-Compost au 02/218.75.95 ou par courriel : catherine.marechal@ieb.be

Tondeuses à gazon : n'oubliez pas les voisins !

Le printemps est de retour. Vous pouvez à nouveau profiter du soleil dans votre jardin... pour autant que votre voisin ne choisisse pas ce moment pour tondre sa pelouse. Sachez que la réglementation en vigueur interdit aux Jettois de réveiller tout le voisinage le dimanche matin au son de leur tondeuse à gazon. Le Règlement général de Police prévoit ce qui suit : "L'usage de tondeuses à gazon et autres engins de jardinage, actionnés par un moteur, est interdit les dimanches et jours fériés légaux. Les autres jours, leur usage est interdit entre 20h et 7h. A défaut de sanction pénale appliquée, toute infraction à la présente disposition sera punie d'une amende administrative de 50 euros."

A noter que les engins de jardinage ne sont pas les seuls visés. Le Règlement général de Police s'intéresse à tous les types de nuisances sonores.

Pour tout renseignement sur les nuisances sonores, consultez le site internet de la commune de Jette : www.jette.be.

Comment se débarrasser des déchets ?

Objets encombrants

Les campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile, organisées par la commune en collaboration avec Bruxelles-Propreté, sont SUPPRIMEES. Bruxelles-Propreté enlève vos objets encombrants à domicile sur simple demande (lire ci-dessous).

Enlèvement par Bruxelles-Propreté.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 16 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Déchetterie régionale. Vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale (rue du Rupel à 1000 Bruxelles) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Enlèvement à domicile. Depuis la mi-avril, les déchets verts sont à nouveau collectés en porte à porte tous les dimanches à partir de 14h. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les grandes branches et les souches d'arbres ne sont pas acceptées.

Service des Plantations. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du 3ème m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises : 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises : 25 EUR/m³.

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

Semaine de la Mobilité 2004 Lancez votre projet !

Inter-Environnement Bruxelles et le Bral lancent un appel à projet, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre de la "Semaine de la Mobilité 2004" qui se déroulera du 16 au 22 septembre.

En 2003, le premier appel a remporté un succès réel : 24 demandes ont été enregistrées et 13 projets ont été financés dans six communes. Aussi, IEB lance-t-il un nouvel appel à projets cette année, à l'attention des associations, comités de quartiers, mouvements de jeunesse, associations de commerçants, etc.

De quoi s'agit-il ?

La Région a dégagé un budget de 7.500 EUR pour financer des initiatives locales organisées durant la "Semaine de la Mobilité". Pour vous inspirer, voici quelques exemples de projets retenus en 2003 : fête de quartier avec exposition autour de la mobilité, promenades à vélo pour personnes et enfants handicapés, sensibilisation des automobilistes au respect des 50 km/h sur un grand axe, organisation de circuits pour les vélos, patins, rollers et trottinettes, sensibilisation des automobilistes à la présence d'une piste cyclable...

Les projets doivent être adressés à Inter-Environnement Bruxelles (rue du Midi 165 à 1000 Bruxelles), au plus tard le 15 juin 2004. Une sélection sera opérée avant la fin du mois de juin. Un formulaire d'inscription est disponible auprès d'IEB.

Pour tout renseignement : IEB - tél. 02/223.01.01 - philippe.mertens@ieb.be



Comme chaque année, l'association Pro Velo invite les Bruxellois à enfourcher leur vélo pour découvrir la ville, aller à l'école ou au travail, se délasser. L'objectif est d'assurer la promotion du vélo comme moyen de déplacement. Si vous n'osez pas tenter l'expérience du vélo à Bruxelles, l'opération Dring Dring sera pour vous l'occasion d'apprendre à être à l'aise dans le trafic urbain et d'obtenir quelques conseils utiles. Vous recevrez ainsi des informations sur le bon comportement à adopter dans la circulation, sur le choix d'un itinéraire plus cyclable, sur la tenue adéquate ou encore sur la manière de protéger votre vélo contre le vol.

L'opération Dring Dring se déroulera du 9 au 13 mai prochains. Plusieurs activités sont prévues au programme. Cette édition 2004 s'articule autour du thème "Le vélo, c'est la santé". Outre la grande Fête du Vélo, vous pourrez également prendre part aux actions "A vélo à l'école" et "A vélo au travail".

Fête du Vélo

Le dimanche 9 mai 2004 de 10 à 18h, tous les cyclistes sont attendus au parc du Cinquantenaire pour la grande Fête du Vélo. Pour les petits et les grands, ce sera notamment l'occasion de participer aux balades gratuites avec les guides de Pro Velo. Au pro-

Dring Dring 2004 : Le vélo, c'est la santé !

gramme de cette journée : des stands d'information sur la mobilité, des animations, un contrôle technique pour les vélos, une bourse du vélo d'occasion, un atelier de réparation, le gravage antivol des vélos, une piste vélo ludique pour les enfants, des vélos fous, des trampolines et un château gonflable, un atelier de décoration des vélos, une terrasse pour les cyclistes,...

Durant les balades à vélo prévues toutes les heures, vous pourrez découvrir la joie de se déplacer en vélo à Bruxelles, en toute sécurité.

A 17h, la Vélo Parade se mettra en route sur un circuit facile. Ce groupe coloré sera accompagné de musiciens à vélo.

A vélo à l'école

Le mercredi 12 mai 2004, 3.700 enfants prendront part à l'action "A vélo à l'école" dans les 19 communes. A Jette, 400 élèves des écoles Aurore, Saint-Michel, du Sacré-

Coeur et Poelbos enfourcheront leur vélo pour parcourir le circuit qui les emmènera à la découverte de Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek.

A vélo au travail

Le jeudi 13 mai 2004 dès 7h, un petit-déjeuner attendra les cyclistes en 12 endroits différents sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Sur l'heure de midi, 18 balades à vélo seront organisées dans les 19 communes au départ des maisons communales. Vous pouvez y participer seul(e) ou avec votre entreprise.

Pour tout renseignement :

- sur l'opération Dring Dring : asbl Pro Velo - 02/502.73.55 - www.provelo.org

- sur les activités organisées à Jette : Philippe Caudron, conseiller en Mobilité - tél. 02/421.42.09 - courriel : phcaudron@jette.irisnet.be

Appel aux entreprises jettoises !

A Jette, le personnel des entreprises et de l'administration communale est invité à une balade à vélo qui débutera à 12h30 en face de l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier). Le circuit se terminera dans le parc de la Jeunesse, à hauteur du chalet du tennis, où les cyclistes qui le souhaitent pourront pique-niquer. La commune de Jette leur offrira un drink.

Apprendre le vélo en ville

Quoi de plus sympathique que d'utiliser son vélo pour se déplacer lorsque le temps le permet ? Les initiatives pour encourager l'usage de ce mode de transport hautement pratique se multiplient au fur et à mesure que l'on évoque les problèmes urbains de mobilité. Mais voilà, on peut avoir peur de circuler à Bruxelles à vélo, et c'est bien normal. Serait-ce là l'argument massue pour regimber illico dans votre auto ?

Que nenni ! Le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes au Quotidien (le 'Gracq') organise des journées de formation pour apprendre à déjouer les pièges du tra-

fic en ville. La prochaine séance est prévue le 22 mai entre 14h et 17h au parc du Cinquantenaire (station de métro Mérode). La formation se déroule comme en auto-école. Les élèves roulent d'abord en site protégé, accompagnés d'un moniteur professionnel. Au programme: rappel des points sensibles du code de la route et exercices d'habileté. Après quoi, les cyclistes sortent et évoluent dans le trafic.

L'a.s.b.l. 'Pro-vélo' organise également un stage pour les fous de vélo. Durant le week-end de l'Ascension, plus précisément du jeudi 20 mai au samedi 22 mai, le départ d'une

véritable petite expédition sera donné. La ville d'Anvers en sera la destination, au départ de Bruxelles ou de Vilvorde. Le séjour est assuré en auberge de jeunesse. Rassurez-vous, les participants seront regroupés selon trois niveaux d'effort. Le prix du voyage se situe entre 65 et 100 EUR en pension complète. Si vous désirez y participer, il est impératif de s'inscrire au préalable.

Pour tout renseignement : Gracq : 02/502.61.30 - Pro-vélo : 02/502.73.55

EMPLOI

La commune de Jette recherche ...

DES ACCUEILLANT(E)S D'ENFANTS,

- disponibles et affectueux(ses),
- âgé(e)s de 21 à 65 ans,
- susceptibles d'accueillir chez eux(elles) quatre enfants de 2 mois à 3 ans, du lundi au vendredi.

Un accompagnement des ces personnes est assuré par le personnel médico-social de la crèche communale Reine Fabiola. Une indemnité de 15,17 EUR par enfant est allouée à l'accueillant(e) pour une journée complète et de 9,10 EUR pour une journée incomplète.

Les candidatures doivent être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - administration communale de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Chantal De Bondt - tél. 02/427.58.77.

Tous à vos casques vélos !

L'I.B.S.R. (Institut Belge pour la Sécurité Routière) édite une nouvelle brochure intitulée «Tous à vos casques vélos !» afin de sensibiliser les jeunes cyclistes à l'importance du port du casque. Même si le casque est parfait et parfois inconfortable, son efficacité est incontestable. En jetant un rapide coup d'oeil aux statistiques publiées par l'Institut, on se rend compte que les blessures à la tête représentent plus de 80% des cas de mortalité parmi les cyclistes, et qu'elle est touchée dans un accident sur trois. De plus, les enfants de 5 à 10 ans impliqués dans une chute sont blessés à la tête approximativement une fois sur deux. Le casque, s'il est porté correctement, réduit de 85 % en moyenne le risque de traumatisme crânien. Il

s'agit donc d'un moyen infaillible pour limiter les conséquences d'un choc lors d'un accident à vélo, surtout chez les plus jeunes pour lesquels le risque d'être blessés à la tête est plus important que pour les adultes. La brochure «Tous à vos casques vélos !» explique notamment aux enfants comment choisir un casque, et surtout comment se le visser correctement sur la tête. En outre, les enfants sont encouragés à donner leur avis. Est-ce facile de porter un casque ? Le casque est-il encombrant ? Quelles sont les réactions des copains à l'école ? En effet, au-delà d'une information compréhensible pour les enfants, il est impératif de tenir compte, surtout à cet âge, des réticences des bambins dues au regard des autres. Si un enfant porte son

casque, les autres seront moins dérangés à l'idée de porter le leur, à supposer qu'ils en aient un.

La brochure «Tous à vos casques vélos !» est gratuite et disponible à l'I.B.S.R. sur simple demande au 02/244.15.11. Elle est également téléchargeable sur le site web de l'Institut : www.ibsr.be



Résistance : une exposition à Jette

Le 3 septembre 1944, Bruxelles était libérée de l'occupation allemande. Le 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale prenait fin. Aujourd'hui, dans la plupart des pays d'Europe, on assiste à une montée des partis d'extrême droite. Comme si les leçons du passé s'étaient effacées. Comme si la mort de millions d'hommes, de femmes et d'enfants était tombée dans notre inconscient collectif.

Pourquoi une exposition sur la résistance ?

La commémoration de ce double événement et ces constats alarmants ont amené le PAC de Jette (Présence et Action culturelles - Jette), présidé par André Liefferinckx, à organiser une exposition sur la résistance, les 7 et 8 mai 2004 à la Demeure abbatiale de Dieleghem. Cette exposition sera ouverte à un large public d'élèves et de citoyens soucieux d'en apprendre un peu plus sur cette période tragique et héroïque de notre histoire.

Ce projet a été porté à bout de bras par deux jeunes Jettois : Julien Casimir, licencié en histoire contemporaine, et Liaqat Lalji, informaticien. L'exposition a pour objectif de faire connaître la résistance aux jeunes et d'en appeler à leur sens civique, tout en rendant hommage aux résistants qui ont combattu dans l'ombre pour libérer leurs compatriotes.

Les visiteurs auront l'occasion de découvrir de nombreux documents, objets et témoi-

gnages réunis avec l'aide de différents partenaires. Ainsi, le Musée national de la Résistance, créé en 1972 pour garder la mémoire et éveiller les consciences, présentera des objets issus de la seconde guerre mondiale (armes, uniforme de prisonnier politique,...). De son côté, l'Université Libre de Bruxelles qui fut l'un des berceaux de la résistance apportera un éclairage sur les multiples facettes de la résistance universitaire, au travers de panneaux composés de documents d'époque, d'articles de presse et de photos. Quant à la commune de Jette, elle ouvrira le registre officiel qui comporte les noms de quelque 200 résistants jettois du Front Intérieur, mouvement rattaché au Front de l'Indépendance qui rassemblait l'ensemble des forces actives dans la résistance sur le territoire belge.

Quel regard sur la résistance aujourd'hui ?

Comment les jeunes voient-ils la résistance ? Qu'évoque pour eux le combat de ces hommes et de ces femmes condamnés à agir dans la clandestinité au nom d'une liberté perdue ? Pour répondre à ces questions, les organisateurs ont demandé à trois jeunes peintres graffeurs, réunis sous le nom de "DécoGraff", de proposer leur vision de cette guerre. Le résultat, ce sont cinq toiles qui dévoilent une réalité empreinte de peur, de douleur, de courage, d'espoir.

Pour alimenter la réflexion des visiteurs (et particulièrement celle des jeunes), plusieurs stands d'information seront présentés en marge de l'exposition. Des associations, centrées sur le respect des valeurs humaines et la lutte contre le racisme, proposeront leur perception de phénomènes actuels, telle la montée de l'extrême droite. Parmi les associations présentes, citons le MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie), l'asbl RésistanceS ou encore le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

Le vendredi 7 mai au matin, l'exposition sera ouverte aux élèves des écoles. Une



soixantaine de jeunes de l'Athénée royal de Jette visiteront les salles de l'Abbaye en compagnie de Georgette Smolski, résistante ULB, et de Jean-Jacques Bouchez, conservateur du Musée de la Résistance. David Lachman, partisan armé du Front de l'Indépendance, leur parlera de son parcours de résistant. Enfin, les élèves participeront à un débat avec des représentants de différentes associations (PAC, MRAX, Centre pour l'Égalité des Chances, asbl RésistanceS).

EXPOSITION SUR LA RÉSISTANCE

Les 7 et 8 mai 2004

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée libre

Info : Présence et Action culturelles - Jette, tél. 0472/58.93.36 (Julien Casimir)

Programme :

Le vendredi 7 mai de 13 à 17h : visite de l'exposition avec commentaires de Julien Casimir, organisateur, et de Georgette Smolski, résistante ULB.

Le samedi 8 mai de 10 à 17h : visite de l'exposition avec stands d'information du MRAX, du Centre pour l'Égalité des Chances, de l'asbl RésistanceS et du PAC régional.

Non, l'ALE ce n'est pas fini !

Les réformes que l'ALE connaît depuis le début de cette année ont suscité beaucoup de rumeurs. Mais rassurez-vous : contrairement aux bruits qui courent, l'ALE ce n'est pas fini. Que vous soyez utilisateur ou travailleur, vous pouvez continuer à vous inscrire pour toutes les activités autorisées en ALE, mais plus pour les tâches ménagères.

Pour ce type d'activités, les Titres-Services prendront prochainement le relais. L'ALE n'attend plus que le feu vert de la Commission d'Agrément de l'ONEM pour mettre ce nouveau système en route. Pour plus d'info à ce sujet, vous pouvez consulter le Jette Info du mois d'avril qui consacrait tout un article aux Titres-Services. On peut donc dire que les tâches ménagères en prestations ALE c'est fini, mais tout le reste continue.

Utilisateurs et travailleurs peuvent faire appel à l'ALE pour :

- l'aide administrative
- l'accompagnement des personnes du 3ème âge
- la garde d'enfants
- le petit entretien de jardins
- les petits bricolages
- l'aide aux personnes malades ou en difficulté

· les soins aux animaux domestiques

En outre, les travailleurs ALE sont régulièrement impliqués dans les activités communales et ont la possibilité de s'inscrire sur la liste de réserve pour devenir Jet'Contact (anciens assistants de prévention et de sécurité).

Bien entendu, toutes les nouvelles suggestions d'activités sont bienvenues. L'ALE doit simplement les soumettre à son conseil d'administration pour approbation. Si elles n'entrent pas en concurrence avec le circuit régulier du travail, elles peuvent s'ajouter à la liste des activités autorisées en ALE. Des prestataires pourraient, par exemple, prendre en charge la dactylographie des mémoires d'étudiants ou assurer un service de devoirs à domicile pour les enfants... Avec un peu d'imagination, la liste d'activités s'allongera bien vite et la continuité des prestations ALE sera garantie.

Vous êtes une personne privée ou une asbl et avez besoin d'un service particulier ? Vous êtes dans les conditions pour travailler en ALE et désirez mettre des compétences ou un talent caché en valeur ? Vous avez des idées nouvelles ? Venez nous en parler. Ensemble, nous pourrons sûrement mettre de nouveaux projets sur pied.

Personnes handicapées : une commission voit le jour Appel aux candidats

En décembre 2001, Jette signait la Charte communale de l'Intégration de la Personne handicapée. Notre commune est en outre candidate à l'obtention du label "Handycity" qui devrait reconnaître les efforts accomplis à Jette pour favoriser l'intégration des personnes moins valides. Ce label prend en considération une approche très large du problème, approche qui porte notamment sur le droit à la différence, l'égalité des chances, la sensibilisation, les organes de consultation de la personne handicapée, l'accueil de la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire, l'emploi, l'information et les services, le logement social, l'accessibilité, le parking, les loisirs, les transports en commun, la nature et la politique sociale. A Jette, les prescriptions en la matière sont progressivement mises en œuvre dans les différents secteurs de la vie communale. Une attention toute particulière est ainsi accordée aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'aménagement du futur centre administratif de la chaussée de Wemmel. En outre, à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales André Liefferinckx, le conseil communal a approuvé, le 26 novembre 2003, la création d'une "Commission communale de la Personne handicapée". Cette commission est chargée d'associer les Jettois qui souffrent d'un handicap à la gestion des problématiques qui les concernent, d'œuvrer à leur

intégration dans les actions existantes et de mener des opérations de sensibilisation auprès des habitants, des écoliers, des commerçants,... Les travaux de la commission débiteront prochainement. Elle sera notamment composée de personnes handicapées physiques, sensorielles ou mentales, de leurs représentants légaux, de parents d'enfants handicapés et de représentants d'associations de terrain. Aussi, le collège des bourgmestre et échevins lance-t-il un appel aux personnes qui répondent à l'un de ces critères et qui souhaitent faire partie de la Commission communale de la Personne handicapée.

La commune de Jette recherche...

...des Jettois prêts à participer aux travaux de la Commission communale de la Personne handicapée.

Intéressé(e) ? Adressez votre candidature pour le 5 juin 2004 au plus tard à l'attention du collège des bourgmestre et échevins (commune de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette), en précisant la raison pour laquelle vous souhaitez intégrer cette commission.

Pour tout renseignement : service communal des Affaires sociales - tél. 02/421.42.00



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette : rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette
- tél. : 02/423.19.10/11/12/13 - fax : 02/423.19.15
- courriel : ale.pwa@skynet.be - président : W. Daem

La Croix-Rouge vous aide, aidez la Croix-Rouge !

Du 22 avril au 6 mai, a lieu la traditionnelle quinzaine de la Croix-Rouge.

Durant cette période, des centaines de bénévoles se postent aux carrefours, à l'entrée des grandes surfaces, dans les lieux les plus fréquentés pour vendre les autocollants à l'effigie des trois chanteuses du groupe K3, vêtues d'une tenue de secouriste. Ces vignettes, vendues au prix de 5 euros, permettent aux sections locales de la Croix-Rouge de récolter des moyens pour remplir leurs missions sur le terrain.

Tous les jours, des bénévoles de la Croix-Rouge interviennent lors de catastrophes et d'événements en tous genres. Ils distribuent des livres dans les hôpitaux, rendent visite aux personnes âgées ou isolées, donnent des cours de langue aux demandeurs d'asile, apprennent à la population les gestes qui sauvent... Grâce aux bénéfices de la quinzaine de la Croix-Rouge, les sections locales peuvent acheter du matériel moderne et organiser des formations.

Si vous achetez une vignette, vous soutiendrez non seulement les bénévoles, mais vous aurez également la possibilité de gagner l'un des nombreux prix mis en jeu (billets d'avion pour des destinations européennes et africaines, croisières Zeebrugge-Hull, week-end en bungalow dans le Limbourg, séjours d'une semaine dans les Alpes françaises, entrées familiales pour le Sea Life Marine Park de Blankenberge). Chaque vignette porte un numéro que vous pouvez communiquer au 0900/00.105 avant le 23 mai ou envoyer par sms au 3105 pour savoir si vous êtes parmi les gagnants.

Cette année, un nouvel objet symbolique est mis en vente par les bénévoles de certaines sections locales, à l'occasion de cette quinzaine. Il s'agit d'un pochette de spa-radraps, vendue au prix de 5 euros. Cette pochette peut servir à tout moment, dans le sac à main d'une dame ou dans une trousse d'enfant, à l'école ou en voyage.



Quif-Quif asbl

(association bilingue des gays, lesbiennes et bisexuels du Nord-Ouest de Bruxelles)

invite les Jettois à la

BELGIAN LESBIAN AND GAY PRIDE

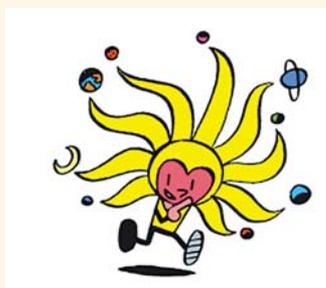
le samedi 22 mai 2004 à 13h

(départ : marché aux Poissons - quai aux Briques)

Liberté, égalité, diversité...

Vous êtes intéressé(e) ? Quif-Quif vous fixe rendez-vous à son local (rue Van Bortonne 105) à 12h40 pour un départ en groupe vers la Gay Pride.

Espace pour la muco



Chaque année, l'Association belge de Lutte contre la Mucoviscidose organise une journée nationale afin d'attirer l'attention du public sur cette maladie et sur les difficultés qu'elle engendre. La mucoviscidose est une maladie génétique, grave et incurable. En Belgique, une personne sur 25 est porteuse

du gène, sans être malade. Chaque semaine, un enfant atteint de mucoviscidose naît dans notre pays.

Le 16 mai 2004, aura lieu la 5ème édition de la journée nationale de la mucoviscidose. Cette journée est placée sous le thème "Espace pour la mucoviscidose". A cette occasion, l'association propose une "ronde du système solaire" qui s'étend sur plusieurs communes, d'Ostende à Florenville. Une réplique exacte de notre système solaire a été créée par l'artiste Tim Roosen, à l'échelle 1/40.000.000. L'oeuvre comporte 10 sculptures en métal : le soleil et ses 9 planètes.

Le soleil sera placé à Auderghem où se situe le siège de l'Association belge de Lutte contre la Mucoviscidose. Les distances entre le soleil et les planètes seront proportionnelles à la réalité : 1,4 km pour Mercure (Auderghem) et 147 km pour Pluton (Florenville). Quant aux autres planètes, elles seront placées à Watermael-Boitsfort, Uccle, Gembloux, Tongres et Ostende. Chaque pla-

nète porte le nom d'un dieu ou d'une déesse qui symbolise un aspect de notre existence : l'amour, la guerre, la mort... Ces différentes facettes de la vie ont une connotation particulière pour les patients atteints de mucoviscidose : Mercure et les problèmes financiers, Vénus et l'amour des parents pour leur enfant, Mars et la lutte contre la maladie...

"Espace pour la mucoviscidose - La ronde du système solaire" est aussi le titre d'un livre qui offre l'information nécessaire à une meilleure compréhension de la maladie. Cet ouvrage peut être commandé auprès de l'ABLM (avenue J. Borlé 12 à 1160 Bruxelles), moyennant le versement de 13,75 EUR (frais de port compris) au compte 523-0801012-61 avec la mention "livre espace".

Euro Melanoma 2004 Grain de beauté, grain de danger

Chaque année, les dermatologues organisent une journée de dépistage du mélanome (ou cancer de la peau). La 6ème édition d'Euro Melanoma aura lieu le lundi 10 mai 2004. A cette occasion, plus de la moitié des dermatologues proposent un examen gratuit des anomalies de la pigmentation de la peau, en vue de dépister un éventuel mélanome. L'initiative, née en Belgique en 1999, a lieu aujourd'hui dans 13 autres pays européens.

Le double objectif de cette action est, d'une part, d'attirer l'attention de la population sur le danger lié à la modification d'une lésion pigmentée et, d'autre part, de limiter la consommation de rayons ultraviolets responsables d'un vieillissement cutané prématuré. Les effets bénéfiques des campagnes précédentes commencent à se faire sentir. Le nombre de personnes qui rendent visite à leur dermatologue pour un dépistage est en augmentation. En outre, la plupart des mélanomes sont dépistés à un stade précoce, ce qui augmente les chances de guérison. En effet, la chirurgie à un stade précoce - avant que des métastases ne se soient développées - est la seule thérapeutique efficace.

Cette année, la campagne de dépistage est axée sur la sensibilisation des personnes à risque. Elle a pour thème "Grain de beauté, grain de danger". En d'autres mots, si vous êtes à risque, faites vous dépister.

Un dépistage ! Oui, mais comment ?

Le 10 mai 2004, les personnes à risque peuvent se faire examiner la peau gratuitement chez l'un des dermatologues participants (environ 65% du nombre total de dermatologues). Ces contrôles cutanés se font uniquement sur rendez-vous. Le médecin aide notamment ses patients à mieux prendre en charge le suivi de leurs grains de beauté. S'il remarque une lésion suspecte, il l'enlève et demande une analyse. S'il s'agit d'un mélanome, il prend immédiatement les dispositions adéquates.

Pour davantage d'informations à ce sujet (liste des dermatologues participants, procédures d'inscription...), vous pouvez consulter le site www.euromelanoma.org ou appeler gratuitement le 0800/924.24.



Mélanome : suis-je une personne à risque ?

Vous risquez davantage d'avoir un cancer de la peau, si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- Vous avez une peau très claire avec des taches de rousseur et des cheveux blonds ou roux.
- Vous avez régulièrement des coups de soleil et ne bronzes pas ou peu.
- Il y a des antécédents de mélanome ou autre cancer de la peau dans votre famille.
- Vous avez de très nombreux grains de beauté, dont certains de grande taille (plus de 6 mm), de forme irrégulière ou de couleur non-homogène.
- Vous avez vécu ou vivez encore dans des pays très ensoleillés.
- Vous êtes souvent exposé(e) au soleil : bain de soleil, loisir ou travail à l'extérieur, banc solaire.

Journée nationale de la Mucoviscidose

le 16 mai 2004 à partir de 14h

- au Centre culturel d'Auderghem (bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles) • avec la participation de l'astronaute Frank De Winne, parrain du projet

Au programme :

Séance de contes pour les enfants

Textes lus par Peter Holvoet-Hanssen et Jo Lemaire

Spectacle total : chorégraphie, textes, témoignages de patients

Inauguration du "soleil" à la station de métro Beaulieu

Info et inscriptions : ABLM - avenue J. Borlé 12 à 1160 Bruxelles - tél. 02/675.57.69 - fax : 02/675.58.99 - courriel : info@muco.be - www.muco.be

Ecoles communales

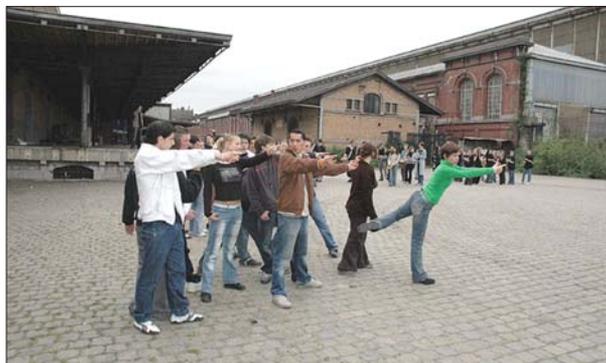
Une journée des valeurs philosophiques

Le 20 avril dernier, 48 élèves de l'école Aurore étaient de sortie pour une excursion un peu particulière. En compagnie de leurs titulaires et de leurs professeurs de cours philosophiques, ils se sont rendus à la cathédrale Orthodoxe, à la Mosquée, au temple Protestant et à la Synagogue. Cette journée des valeurs philosophiques s'est poursuivie le 27 avril par une visite de l'église Saint-Pierre et du centre laïque de Jette. Durant les mois d'avril et de mai, de telles visites ont été programmées pour l'ensemble des élèves de 6ème année primaire qui fréquentent les écoles communales francophones de Jette.

Cette journée des valeurs philosophiques est le résultat d'une réflexion menée à l'initiative de l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte. Au départ, il y a un constat : différentes valeurs philosophiques se croisent au sein des écoles communales, sans toujours se rencontrer. Que sait un élève musulman du cours de religion orthodoxe et vice-versa ? Pas grand chose sans doute. Or, l'ignorance est source d'intolérance.

Afin de permettre aux enfants d'une même classe de découvrir les valeurs philosophiques de chacun de leurs condisciples, les professeurs des cours philosophiques ont apporté leur collaboration à la réalisation d'une brochure intitulée "Ensemble construisons la société". Cette brochure, utilisée en classe, a trouvé un prolongement dans la journée des valeurs philosophiques proposée à toutes les classes de 6ème année, dans le respect des convictions de chacun.

Dans les différents lieux de culte et au centre laïque, les enfants sont accueillis par un membre de la communauté en question et reçoivent une explication sur les valeurs, les croyances, les rites qui sont transmis de génération en génération. Ils ont également l'occasion de poser leurs questions. Au-delà des grandes tendances philosophiques, l'attention des enfants est davantage attirée par une décoration, un détail curieux ou le sens d'un geste. Qu'à cela ne tienne ! L'objectif de cette journée n'est certes pas de leur inculquer une connaissance approfondie des courants philosophiques. Il s'agit plutôt de les éveiller à l'autre pour les inciter à faire preuve d'ouverture et de tolérance.

Zinneke Parade
à la mode jettoise

Lorsque les trois professeurs d'arts d'expression du collège Saint-Pierre leur ont proposé de participer à la Zinneke Parade, les 80 élèves de 4ème, 5ème et 6ème années secondaires n'imaginaient certainement pas dans quelle aventure ils allaient se lancer. La Zinneke Parade, ils ne savaient pas vraiment en quoi cela consiste. Depuis, ils ont fait du chemin, accompagnés par le Projet Interquartier du Centre culturel de Jette et une vingtaine de jeunes du quartier Belgica. Le 8 mai prochain, dans les rues de Bruxelles, ils présenteront une succession de tableaux et de danses aux 300.000 spectateurs massés le long du parcours.

La Zinneke Parade est la grande fête de tous les Bruxellois. C'est aussi un acte de tolérance, un défi social, une création artistique contemporaine, partagée, multicolore et transculturelle. L'édition 2004 a pour thème "Le corps dans la ville". "Nos élèves ne réalisent pas bien dans quel projet s'inscrit leur participation", note Bernard Belsack, l'un des professeurs d'arts d'expression. "Mais nous avons vécu l'esprit de la Zinneke Parade au sein de l'école. Les différentes classes ont été mélangées, ce qui a permis des échanges entre les élèves."

Plusieurs ateliers ont été créés pour l'occasion : théâtre, danse contemporaine, danse orientale et percussion. Au sein de chacun des ateliers, les élèves ont imaginé des séquences de mouvements et de pas qu'ils reproduiront durant plus de deux heures le 8 mai. "Dans notre groupe théâtre, nous avons choisi quatre thèmes : le matin, le parc, le métro et une poursuite", précise une

étudiante. "Nous avons commencé par des improvisations et nous avons ensuite gardé ce qui ressortait de meilleur."

Au niveau des percussions, le collège s'est adjoint la collaboration du Projet Interquartier. Les rythmes ont été imaginés par Fadel Bouti, animateur au Centre culturel de Jette. Il a travaillé, d'une part, avec les élèves de Saint-Pierre et, d'autre part, avec un groupe de jeunes du quartier Belgica. Les percussions qui scandent les déplacements des danseurs et des acteurs donnent à l'ensemble un côté festif.

Le résultat est à la fois esthétique, créatif, joyeux et professionnel. "Les élèves ont été conseillés par une scénographe costumière et des maquilleurs", indique Pascale Gerbaux, enseignante à Saint-Pierre. "Nous avons également reçu la visite d'une chorégraphe d'Idéal Stand'Art, le centre d'expression et de créativité qui coordonne les Zinnopôles du Nord-Ouest de Bruxelles. Elle est venue se rendre compte du travail que nous avons fourni et nous a donné quelques conseils."

Le samedi 24 avril, soit deux semaines avant l'événement, tous les groupes du Nord-Ouest avaient rendez-vous à Tour & Taxis pour une répétition générale. Ce fut pour les jeunes Jettois l'occasion de tester leurs déplacements en situation réelle. Les costumes n'étaient pas encore de la partie. "Nous ne sommes pas encore tout à fait prêts", commentait-on en marge de cette répétition. Qu'importe ! Si vous ne pouvez pas assister à la Zinneke Parade, vous ratez quelque chose...

19ÈME CROSS DES
ÉCOLES JETTOISES

19 mai 2004



La mercredi 19 mai prochain, 800 enfants rivaliseront de vitesse à l'occasion du 19ème cross des écoles jettoises. C'est désormais une tradition, le cross aura lieu à 14h30 dans le cadre accueillant du parc de la Jeunesse. Il rassemblera les enfants qui fréquentent les écoles primaires jettoises. Cette manifestation sportive est organisée par le service communal des Sports, à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin et du président de l'asbl Sport à Jette Eric Schuermans. Les parents et les amis des jeunes coureurs sont attendus le long de la piste pour les encourager.

Immeubles en fête

Une autre manière
de vivre sa ville

Face à l'anonymat qui règne souvent dans nos villes, l'opération "Immeubles en fête" veut aider les habitants à mieux vivre ensemble. Elle offre aux voisins un prétexte pour se rencontrer. Elle leur permet de faire connaissance, de tisser des liens de convivialité et de solidarité.

Comment participer à l'opération "Immeubles en fête" ?

Invitez vos voisins

le mardi 25 mai 2004 vers
19 heures

pour prendre un verre, jouer
aux cartes, planter des fleurs dans
la cour, danser et faire la fête.

Donnez-leur rendez-vous dans le hall ou la cour de votre immeuble, dans le jardin de votre maison ou dans votre appartement.

N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée.

L'opération "Immeubles en fête" met à votre disposition une affiche et des cartes postales. Vous pouvez les télécharger sur le site www.immeublesenfete.be.



L'Association des Parents du Collège
Saint-Pierre Jette

organise
une conférence-débat

**"Nos enfants
face à la drogue"**

animée par Georges Van der
Straten, licencié en
Communication et directeur
de l'asbl Trempline

Quand ? Le jeudi 13 mai 2004 à 19h30

Où ? Au Collège Saint-Pierre Jette (bd
de Smet de Naeyer 229)

Cette conférence-débat abordera notre
responsabilité de parents face au
problème de la drogue. Comment entamer
le dialogue avec notre enfant ?
Comment lui apprendre à dire non ?
Comment détecter les premiers signes
de consommation ?

Entrée gratuite

Pour tout renseignement :
02/479.56.82 ou 02/410.99.86

Kids' Holidays

Jette
No Kidding



S'ennuyer pendant les vacances ? Tu plaisantes !

Kids' Holidays Jette est la plaine de vacances organisée par le service des Affaires sociales de la commune de Jette, à l'échevin l'échevin Benoît Gosselin. Grâce à Kids' Holidays, durant les vacances de Pâques et d'été, ta maman et ton papa peuvent aller travailler l'esprit tranquille, tout en sachant que leur enfant peut s'amuser sous la surveillance d'animateurs et d'animatrices compétent(e)s. Jeux,

animations, bricolages et sports, s'organisent dans le cadre vert du domaine du Poelbosch.

Kids' Holidays Jette, c'est que du bonheur.

Les jeunes conducteurs peuvent se défouler dans le parc de circulation, aidés par un agent courtois qui leur indique les règles, pendant que les sportifs se divertissent dans l'une des nombreuses activités proposées à Sportopolis.

Tu préfères la tranquillité ou la créativité ? Que penses-tu d'un moment de relaxation en musique ou de la possibilité de créer ton propre masque ? Même les bêtes de scène peuvent se défouler durant un grand spectacle d'enfants.

Les animateurs et les animatrices sont des jeunes qui veillent à ce que tu t'amuses pleinement dans de petits groupes d'enfants de ton âge parlant la même langue. Ils assurent aussi ta sécurité.

Grâce au cadre vert du domaine du Poelbosch et à l'étroite collaboration avec des partenaires extérieurs comme Sportopolis, Kids' Holidays Jette offre un large éventail d'activités pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Le transport par bus scolaire et l'accueil après les heures d'ouverture sont également assurés. Les bus scolaires viennent



Les vacances à Jette, c'est de l'action !

chercher les enfants le matin dans les différents points de ramassage prévus et les y déposent en fin de journée. Ils y attendent leurs parents en compagnie d'animateurs.

Notre attention pour les enfants et notre enthousiasme, voilà le secret de Kids' Holidays. No kidding !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué... le ballon, les lettres, les couleurs... Kids' Holidays Jette a fait peau neuve.

Est-ce pour autant que Kids' Holidays a changé ?

Est-ce que le concept de Kids' Holidays est différent ?

Non, pas du tout !

Alors, pourquoi un nouveau style ?

La raison est simple : nous sommes ambitieux !

Suffisamment ambitieux pour faire de Kids' Holidays Jette une des meilleures plaines de vacances pour les jeunes enfants. Suffisamment ambitieux pour que votre p'tit bout d'chou puisse s'en donner à coeur joie sous le regard protecteur d'animateurs diplômés, pendant que vous travaillez, l'esprit tranquille.

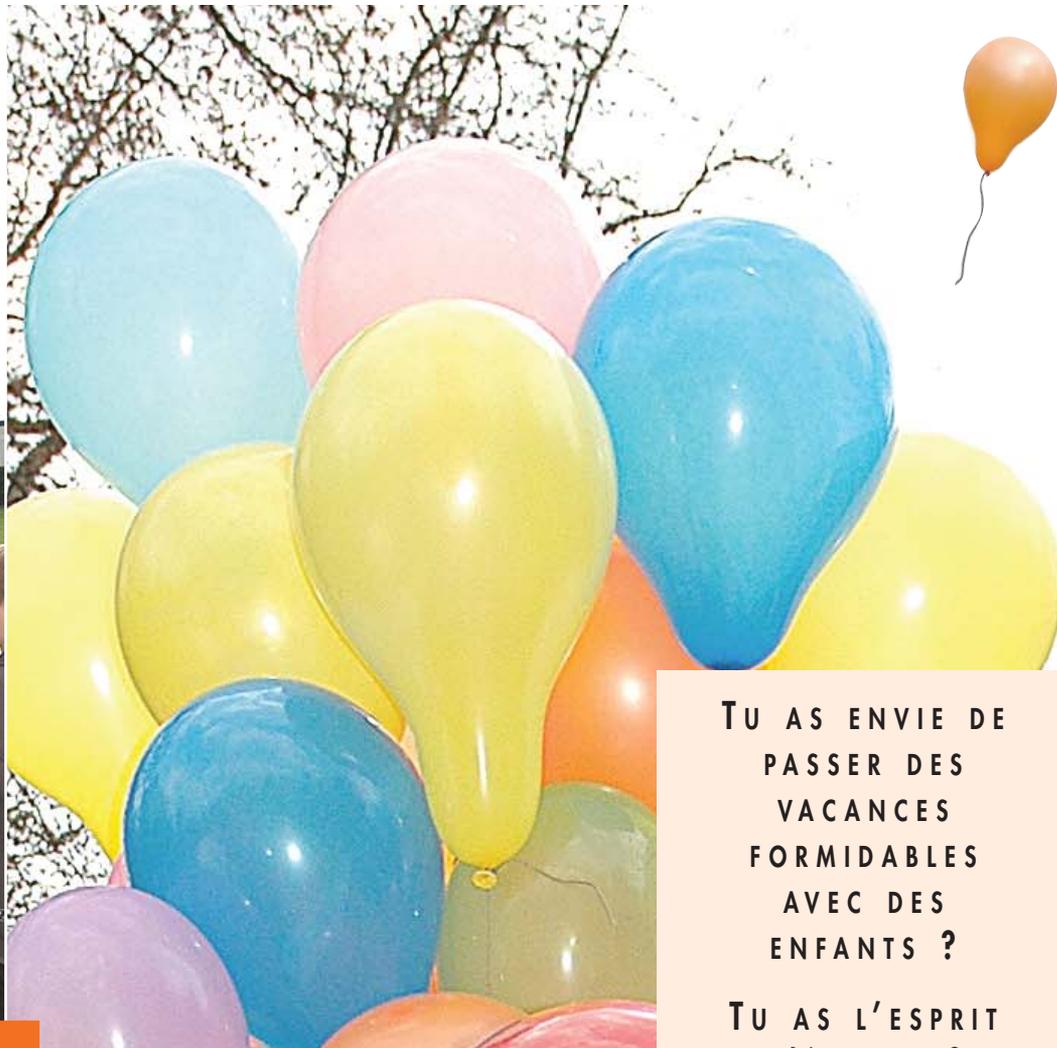
C'est pour cette raison que nous avons choisi le ballon comme symbole : Kids' Holidays se veut jeune, dynamique et ludique, mais aussi, nous voulons être à la hauteur pour que les vacances de vos enfants soient une réussite.

Pour nous, jouer pendant les vacances, c'est du sérieux. No Kidding !

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au service des Affaires sociales de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 - tél. 02/421.42.02 - fax : 02/421.42.08



Pour s'inscrire, rien de plus facile : des formulaires d'inscription seront distribués dans toutes les écoles communales et écoles libres de Jette.



240 ballons pour terminer des vacances de Pâques réussies !

C'était beau à voir ! 240 ballons dressés vers le ciel et 240 visages tout souriants, le vendredi 16 avril, pour clôturer la période des vacances de Pâques à Kids' Holidays Jette.

240 ballons pour offrir aux enfants un dernier après-midi inoubliable avant de rentrer chez eux. 240 ballons pour alléger la tristesse des adieux. Mais aussi 240 ballons accompagnés d'une petite carte de remerciement aux parents, aux enfants et aux animateurs.

Cette action fut l'occasion de présenter le nouveau logo de Kids' Holidays Jette. Les ballons, envoyés vers le monde, ont montré à tous que les choses bougent chez Kids' Holidays.

Après que le dernier bus rempli d'enfants eut quitté le Poelbosch, le silence est tombé sur la plaine... Un ballon accroché quelque part dans un arbre nous donnait toutefois une certitude : Kid's Holidays Jette sera là l'été prochain !



TU AS ENVIE DE PASSER DES VACANCES FORMIDABLES AVEC DES ENFANTS ?

TU AS L'ESPRIT D'ÉQUIPE ?

TU ES UNE FILLE INVENTIVE ?

TU ES UN GARS ENTHOUSIASTE ?

TU CHERCHES UN JOB D'ÉTUDIANT BIEN RÉMUNÉRÉ ?

OU, MIEUX ENCORE, TU AS DÉJÀ UN BREVET D'ANIMATEUR EN POCHE ?

Alors, ne cherche pas plus loin... Kids' Holidays Jette est fait pour toi !

Ton job sera d'animer un groupe d'enfants et, tous ensemble, vous vivrez des vacances fantastiques. Tu feras des rencontres avec une chouette bande de jeunes de ton âge et tu vivras des expériences passionnantes.

Intéressé(e) ? Alors, rejoins-nous dans le monde captivant de l'animation pour enfants...

Pour plus d'informations, contacte le service des Affaires sociales de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 - tél. 02/421.42.02 - fax : 02/421.42.08

Quelles activités à Jette pendant les grandes vacances ?

Plaine de vacances "Kids' Holidays Jette"

Du lundi 5.07 au vendredi 27.08, les enfants âgés de 2,5 à 12 ans seront accueillis dans le cadre vert de la plaine de vacances du domaine du Poelbosch. Des activités adaptées à leur âge leur seront proposées. Ils fréquenteront notamment les parcs, les bois, les plaines de jeux, le parc de circulation, la piscine, le mini-golf, etc... Ils seront encadrés par une équipe de moniteurs expérimentés et dynamiques, dans le respect des normes définies par l'ONE. Un repas chaud et une collation sont prévus pour chaque enfant (tous les détails de ces activités se trouvent en pages 10 et 11 de notre dossier).

Centre de Formation Sportive

Le Centre de Formation Sportive propose différents stages sportifs et culturels à la salle Omnisports de Jette pour les enfants de 3,5 à 16 ans.

Stages proposés pendant les deux mois :

Baby Tennis (de 4 à 6 ans), football (de 6 à 14 ans), multisports (de 5 à 12 ans), psychomotricité (de 3,5 à 5 ans), stage 8-12 ans (de 8 à 12 ans), stage Ado (de 12 à 16 ans), tennis (de 7 à 14 ans), théâtre (de 6 à 14 ans), vélo tout terrain (de 8 à 14 ans).

Stages proposés à certaines périodes :

Aventure (de 8 à 14 ans), bande dessinée (de 9 à 16 ans), break dance (de 12 à 16 ans), circ'mômes/circomotricité (de 5 à 7 ans), danse afro-latino (de 7 à 14 ans), danse jazz (de 6 à 12 ans), hip-hop (de 12 à 16 ans), new games (de 8 à 12 ans), percussion (de 10 à 16 ans), plongée (de 10 à 16 ans), plongée perfectionnement (de 10 à 16 ans), sport et langue (de 8 à 14 ans), sport et nature (de 6 à 14 ans), technique de cirque (de 8 à 14 ans).

Du 5.07 au 27.08

De 9h à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h, moyennant paiement de 1,50 EUR par jour)

Prix: de 64 EUR à 130 EUR, suivant le stage et la période

Info et inscriptions: asbl Centre de Formation Sportive - 02/420.53.02 (du lundi au vendredi de 9 à 17h).

Centre d'Arts Martiaux Jettois

Les enfants et adolescents de 3 à 12 ans pourront découvrir les arts martiaux à l'occasion de ce stage, mais aussi le multisports, la psychomotricité, la natation, les sports en extérieurs, la détente et les promenades.

Du 5.07 au 27.08

De 9h à 16h (garderie de 8h à 9h00 et de 16h à 17h30)

Prix: 60 EUR (de 3 à 5 ans), 70 EUR (de 6 à 12 ans) - Réduction de 10 EUR pour le 2ème enfant d'une même famille - 2 EUR pour la garderie

C.A.M.J. - Rue Tilmont, 86

Info et inscriptions: CAMJ - 02/426.79.63 - gsm: 0475/56.19.48

Sportostages

Une nouvelle façon d'occuper les enfants de 6 à 14 ans pendant les vacances. Au programme : badminton, volley-ball, basket-ball, baseball, fitness, bowling, step, mini foot, danse, etc... Toutes les activités sont encadrées par des professionnels. Les enfants sont répartis par groupe et par tranche d'âge.

Du 5/07 au 27/08

De 9h à 16h15 (possibilité de garderie à partir de 8h jusqu'à 17h30 - 6 EUR/semaine)

Prix: 75 EUR/semaine (70 EUR à partir du deuxième enfant d'une même famille)

Sportopolis - Avenue du Laerbeek, 125

Info et inscriptions: 0477/667.313 (D. Walther)

Aqua & Sport Kids

Les enfants de 2,5 à 8 ans trouveront des activités adaptées à leur âge chez Aqua & Sport Kids. Au programme : détente (de 2,5 à 3,5 ans), jeux (de 4 à 5 ans), découvertes (de 5,5 à 7 ans), natation (de 4 à 8 ans), v.t.t. (de 6 à 8 ans) et nature/aventure (de 4 à 8 ans). Des stages d'initiation sont également prévus à partir de 4 ans pour les disciplines suivantes : loisirs, vélo, nature, rollers, v.t.t., aventure/nature, 10 sens et natation.

Du 5.07 au 27.08

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30 (+1,50 EUR) - apporter le pique-nique - possibilité de sieste pour les petits).

Prix: de 52 EUR à 90 EUR suivant le stage et la période - 5 EUR pour la carte de membre.

Aqua & Sport Kids - Rue Ferdinand Noir, 73

Info et inscriptions: 02/479.98.15 - fax: 02/476.93.89

Soyez Stages

Des stages de mini-basket, de mini-tennis, de danse et de multisports sont organisés pour les enfants de 5 à 12 ans dans les installations sportives de l'Ecole Aurore.

Du 23.08 au 27.08

De 9h à 16h (accueil dès 8h jusqu'à 17h30).

Prix: 65 EUR pour les Jettois (75 EUR pour les non-Jettois). Possibilité de suivre les stages par journée.

Info et inscriptions: 02/426.36.58 - gsm: 0474/950.733 - email : soyezstages@hotmail.com

Les Ateliers de Caroline

Des activités diverses conjuguant le bricolage, la psychomotricité et même le cirque sont proposées aux enfants de 4 à 7 ans. Différents thèmes seront abordés suivant les périodes. Au programme: 'Jeux d'été', 'Princesses et chevaliers', 'Animaux du zoo', 'Pomme, poires et chocolat', 'La forêt enchantée', 'La mer' et 'Le voyage autour du monde'.

Pendant les beaux jours, un château gonflable ainsi qu'une piscine sont à la disposition

des enfants. Toutes les activités sont accompagnées par un moniteur professionnel.

Du 1.07 au 27.08 (fermé la semaine du 21.07)

De 9h à 16h30

Prix: 75 EUR + 10 EUR par semaine pour la garderie de 7h30 à 9h et/ou de 16h30 à 18h30.

Les Ateliers de Caroline - Rue Léon Theodor, 151

Info et inscriptions : 02/461.36.90 - fax : 02/461.36.91 - gsm : 0476/73.64.83 - email: caroline@idshows.be

Le Centre Culturel de Jette

Le centre culturel de Jette organise pour vos enfants de 4 à 12 ans deux stages déclinés sur les thèmes suivants:

Du 16.08 au 20.08: 'Qui pique et qui chautouille' (le monde des insectes).

Du 23.08 au 27.08: 'Marguerite m'et meuûh' (les vaches vues sous toutes leurs formes)

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (garderie gratuite à partir de 8h et de 16h à 18h) Attention: le vendredis 16.08 et 27.08, fin des activités à 16h (pas de garderie) Prix: de 85 EUR à 95 EUR (prix dégressifs pour les 2ème et 3ème enfant d'un même ménage).

Le Centre Culturel de Jette - Boulevard de Smet de Naeyer, 145

Info et inscriptions: 02/426.64.39 - fax: 02/424.17.13 - email: foy.cult.jettois@skynet.be

L'Atelier 340 Muzeum

L'Atelier 340 Muzeum organise un stage d'éveil à la sculpture pour des enfants de 7 à 12 ans. Les enfants apprendront la technique du béton et du plâtre, l'assemblage du bois, le découpage, la peinture, la photo, etc.

Du 5.07 au 10.07 et du 12.07 au 17.07

De 9h à 16h

Prix: 100 EUR par enfant et par stage (80 EUR par enfant suivant d'un même ménage), matériaux et assurances compris. Le repas/pique-nique du midi est à apporter. Garderie jusqu'à 17h30 (2 EUR supplémentaire par jour).

Atelier 340 Muzeum - Drève de Rivieren, 340

Info et inscriptions: 02/424.24.12 - fax: 02/424.23.90

Les Ateliers Betty Moerenhoudt

Les Ateliers Betty Moerenhoudt proposent des activités artistiques pour les enfants et les adolescents de plus de 9 ans. Ils travailleront le grès selon différentes techniques : tournage, colombins, plaques, modelage, engobage sur terre crue, sculpture, bas-relief, moulage en plâtre, mosaïque, drapé sur personnage.

Du 5.07 au 9.07 de 9h à 12h

Du 2.08 au 6.08 de 9h30 à 12h (adolescents et adultes)

Du 16.08 au 20.08 de 9h à 16h

Prix: 70 EUR du 5.07 au 9.07, 90 EUR du 2.08 au 6.08 (terre non comprise) et 115 EUR du 16.08 au 20.08 (terre, cuissons et émaillage compris).

Les Ateliers Betty Moerenhoudt - Rue Henri Werrie, 41

Info et inscriptions: 02/427.17.23

La Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfants a pour objectif de permettre aux petits citadins de 4 à 14 ans de vivre la vie d'un vrai petit fermier. Chaque enfant a l'occasion de nourrir les animaux, de les brosser, de traire les chèvres ou de jardiner, de cuisiner, de fabriquer du pain, des confitures ou du fromage de chèvre... Les stages sont répartis par groupe suivant l'âge, l'activité, et se déroulent en internat ou externat suivant la période choisie.

Du 5.07 au 20.08

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

Prix: 8 EUR/jour en externat - 90 EUR/semaine en internat.

A la Ferme pour Enfants - Petite rue Saint-Anne, 172

Info et inscriptions : le mercredi et le vendredi entre 12h et 16h au 02/479.80.53 - gsm: 0474/83.25.62

Le Pré en Bulles

Le Pré en Bulles emmène les enfants de 4 à 12 ans à la découverte de la nature et des activités de la ferme sur différents thèmes. Au programme : loisirs créatifs (de 4 à 6 ans et de 7 à 10 ans), théâtre (de 7 à 10 ans) et percussions (de 10 à 12 ans).

Du 5.07 au 13.08

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

Prix: 80 EUR

A la Ferme pour Enfants de Jette - Petite rue Sainte-Anne 172

Info et inscriptions: 0476/54.81.99 (Nicole Mertens)

Eduloisirs

Durant les grandes vacances, des cours de renforcement sont organisés pour des élèves en difficultés, mais néanmoins motivés. Les professeurs reverront avec les élèves les points principaux de théorie et proposeront de nombreux exercices. Ces cours s'adressent aux élèves du secondaire ayant un examen ou un travail à présenter ainsi qu'à ceux qui ont besoin d'une remise à niveau avant de commencer l'année scolaire. L'élève s'inscrit dans une matière au choix : mathématiques, français ou néerlandais (possibilité de s'inscrire pour deux matières). Les cours se donnent par demi-journée.

Du 18.08 au 24.08

De 9h à 12h et de 13h à 16h

Prix : 60 EUR/cours

Eduloisirs - Rue Gustave Gilson, 87/2

Info et inscriptions: 02/479.42.32 - email: edu.loisirs@belgacom.net - eduloisirs@msn.com

Nautica Jette

Découvrez les loisirs et sports nautiques

QUAND ? LE DIMANCHE 20 JUIN 2004 DE 9 À 19H

OÙ ? SUR LA PLACE CARDINAL MERCIER (EN PLEIN AIR)



Brocante nautique

Exposition de marines

Exposition de matériel d'intervention

Autopompe des services Incendie

Démonstration de plongée et baptêmes sous-marins

Exposition de bateaux

Exposition et démonstration de modèles réduits de bateaux sur plan d'eau

Stands d'information

DANS LA SALLE COMMUNALE DES FÊTES (PLACE CARDINAL MERCIER 10)



EXPOSITIONS

Photos sous-marines de Christian De Splenter

Vieilles affiches

Matériel de plongée

Aquariums

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (BROCANTE NAUTIQUE ET EXPOSITION DE MARINES) : ADMINISTRATION COMMUNALE DE JETTE - SERVICE ANIMATIONS ET COMMERCE - RUE H. WERRIE 18-20 - TÉL. 02/423.13.05

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL "PROMOTION DE JETTE", PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS

CHINEURS, À VOS MARQUES !

Le printemps et l'approche des beaux jours nous amènent à vous reparler des futures brocantes organisées sur le territoire de notre commune. Divers comités de quartier vous permettront de flâner à votre gré et de découvrir l'objet que vous recherchez depuis longtemps. Voici quelques lieux et dates à retenir.

Brocante Rockardinal

Une brocante sera organisée sur la place Cardinal Mercier le dimanche 9 mai de 9h à 17h.

Prix de l'emplacement: 12 EUR/3m.

Inscription et renseignement: au 'Barapaat' (place Cardinal Mercier) à partir de 12h, sauf le mardi à partir de 16h. Tél. 02/425.94.78.

Brocante du Coeur

L'école du Champ des Tournesols (anciennement école Espoir) organise le samedi 15 mai 2004 de 6h à 18h la 16ème édition de la 'Brocante du Coeur' dans la cour de l'école (rue Van Bortonne 12) ainsi que dans le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier.

Au programme: frites, boissons, hot-dogs et tombola express.

Prix de l'emplacement: 10 EUR en prévente, 13 EUR le jour même.

Renseignement et réservation: 02/426.49.17.

Brocante Coin Oublié

Le samedi 29 mai de 9 à 18h dans les avenues Odon Warland, de Levis Mirepoix et Firmin Lecharlier, ainsi que les rues Faes, Declercq et Longtin.

Prix de l'emplacement: 12,5 EUR/4m.

Renseignement et réservation: 'Quick Press', 153 rue Longtin, le jeudi de 15h30 à 18h30.

Brocante Capart

Le 19 juin de 8h à 18h, l'avenue Capart vous accueillera avec un air de fête. Prix de l'emplacement: 10 EUR/4m².

Renseignement et inscription: 0479/379.529.

Brocante Quartier Sainte-Claire

L'avenue De Heyn et la rue Van Rollegem s'animeront le 27 juin de 9h à 19h.

Prix de l'emplacement: 10 EUR/4m.

Renseignement et inscription: 02/479.62.93 (de 19h à 21h).

Maxi-Brocante

A l'occasion de la 128ème édition du Marché Annuel, une maxi-brocante sera organisée le lundi 30 août dans les rues Van Bortonne, Werrie, Gillebertus, Van Huyneghem et Thomaes. Prix de l'emplacement: 12 EUR/3m.

Renseignement et inscription: C.E.C.O., 16 rue de Nieuwenhove à 1080 Bruxelles, tél.: 02/538.56.49 (le mercredi et le vendredi de 15h à 18h).

Le 8 mai prochain, la fête de l'Iris battra son plein en Région bruxelloise. A cette occasion, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ouvrira ses portes au public. Les députés et le personnel accueilleront les visiteurs et répondront à toutes les questions sur le fonctionnement des institutions bruxelloises. Ce sera aussi pour les Bruxellois l'occasion de découvrir ce très beau bâtiment.

Pour tout renseignement : service Relations publiques du Parlement bruxellois - tél. 02/549.62.04.

8 mai 2004

- De 10 à 17h

Journée portes ouvertes au Parlement régional bruxellois

Rue du Lombard 69, au centre-ville

Une chasse aux oeufs pour les petits gourmands



Le samedi 10 avril, des centaines d'enfants s'étaient donné rendez-vous au parc Garcet pour la traditionnelle chasse aux oeufs.

En échange de l'une des balles de tennis dispersées dans le parc, chaque enfant recevait un sachet d'oeufs en chocolat.

Cette gigantesque chasse aux œufs, organisée par l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl Promotion-Jette, présidée par Tony Meulemans, a une nouvelle fois réjoui les enfants qui s'en retournaient chez eux, leur trophée dans les bras.



Approvisionnement de printemps

L'exposition-vente aux enchères "Approvisionnement de printemps", organisée par l'Atelier 340 Muzeum, se poursuit jusqu'au 14 mai 2004. 80 oeuvres, réalisées par une quarantaine d'artistes, sont exposées. Elles seront ensuite vendues aux enchères le vendredi 14 mai à 20h.

Au cours des 25 dernières années, l'Atelier 340 a créé un univers à part dans la drève de Rivieren. Lorsqu'on accède à ce tronçon de la drève, on pénètre dans un monde chaleureux et coloré où l'art a doucement conquis sa place. L'Atelier 340 assume pleinement son rôle de centre d'arts en offrant une vitrine à des talents moins commerciaux, méconnus ou anticonformistes, mais toujours de haut niveau. L'Atelier édite des catalogues, propose des rétrospectives, organise des expositions confrontatives entre artistes, invite les enfants à se familiariser avec l'art et jouit d'une renommée certaine en matière d'arts plastiques. Tout ceci lui confère une place particulière sur la scène artistique. L'engagement de l'Atelier 340 est salué par les artistes. Par contre, les autorités se montrent moins enthousiastes. Du côté de l'Atelier 340, on regrette "la pénurie financière de l'Etat en matière de subventions aux opérateurs culturels indépendants", une situation que la répartition des compétences ne fait qu'aggraver. L'Atelier 340 refuse toute concession aux impératifs économiques du marché de l'art et a opté résolument pour l'indépendance culturelle. Le prix à payer pour cette indépendance est cependant lourd. Les soucis financiers détournent l'Atelier de son but premier (l'organisation d'expositions consacrées aux arts plastiques) et nuisent à la créativité. Pour assurer sa sur-

vie et poursuivre sa mission, le centre d'art développe une stratégie d'autofinancement. Chaque printemps, une vente aux enchères sera organisée pour aider l'Atelier 340 à mieux réaliser son objectif intellectuel. Il ne s'agit pas d'une vente caritative, mais d'un véritable partenariat avec les artistes. Une quarantaine d'artistes vont apporter leur soutien au maintien de cette structure culturelle. Citons Bob Verschueren, Bram Bogart, Jean-Marie Gheerardijn, Jacques Lizène, Charlemagne Palestine, Yves Zurstrassen, ... Le résultat est une exposition éclectique qui réunit des artistes dont on a déjà pu admirer les oeuvres à l'Atelier 340 par le passé.

Le vendredi 14 mai à partir de 20h, les oeuvres seront vendues aux enchères. Un prix de réserve sera fixé pour chacune des oeuvres, dans le respect des artistes. Cette vente aux enchères doit permettre à l'Atelier 340 et aux artistes de disposer de moyens financiers supplémentaires. Elle doit également contribuer à la réflexion sur les difficultés financières auxquelles sont confrontés les centres d'art indépendants. Les acheteurs emporteront une oeuvre de qualité, tout en apportant leur soutien à certains courants artistiques indépendants et novateurs. Ces artistes ont besoin d'espace vital pour exprimer leur art en toute liberté. Cette démarche s'accommode mal de considérations économiques et d'exigences de rentabilité, d'où l'appel lancé aux autorités afin qu'elles octroient des moyens financiers aux centres d'art qui offrent à ces artistes un lieu pour présenter leurs oeuvres.

Expo-vente aux enchères Atelier 340 Muzeum



Jusqu'au 14 mai 2004

Atelier 340 Muzeum - drève de Rivieren 340 - 1090 Jette

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Cloes-Coussin. Ils ont fêté leurs noces de brillant (65 ans de mariage) le 3 avril 2004.

... à madame Germaine Bourguignon. Elle a fêté son 100ème anniversaire le 20 avril 2004.

AGENDA

MAI

Jusqu'au 14.5 : EXPOSITION-VENTE AUX ENCHERES "Approvisionnement de printemps". A l'Atelier 340 Muzeum (drève de Rivieren 340). Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 19h. Entrée : 4 EUR - groupes (plus de 10 personnes) : 3 EUR - moins de 12 ans : gratuit. Info : 02/424.24.12 - www.atelier340muzeum.be

Le 6.5 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Les percussionnistes afro-américains (Max Roach...)" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 6.5 : A 18h, CONFERENCE "D'Alexandrie à Louxor : l'Egypte mythique et inspiratrice" par Leyla Kamel. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2 EUR. Info : 02/426.64.39.

Les 7 et 8.5 : EXPOSITION SUR LA RESISTANCE, organisée par Présence et Action culturelles - Jette. Le 7.5 de 13 à 17h, visite de l'exposition avec commentaires. Le 8.5 de 10 à 17h, visite de l'exposition avec stands d'information du MRAX, du Centre pour l'Egalité des Chances, de l'asbl RésistanceS et du PAC régional. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée libre. Info : 0472/58.93.36 (Julien Casimir).

Les 8 et 9.5 : De 10 à 18h, JOURNEES PORTES OUVERTES SUR L'ENVIRONNEMENT. Aux serres communales (avenue du Laerbeek 120). Thème : la réa-

lisation de jardinières pour fleurir les balcons et terrasses. Info : 02/478.22.99.

Les 8 et 9.5 : De 11h à 18h30, PORTES OUVERTES à la Ferme pour Enfants de Jette (Petite rue Sainte-Anne 172). Stand d'information, cuisson du pain, tonte des moutons (vers 15h), visite du maréchal ferrant (le dimanche à 15h), achat des produits de la Ferme, petite restauration. Info : 02/479.80.53.

Du 8 au 23.5 : EXPOSITION de l'Atelier Art 2001. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 14 à 18h - fermé le lundi. Entrée libre. Info : 02/426.64.39.

Le 9.5 : De 9 à 17h, BROCANTE Rockardinal. Sur la place Cardinal Mercier. Emplacement : 12 EUR/3 m. Inscriptions au 'Barapaat' (place Cardinal Mercier) à partir de 12h, sauf le mardi à partir de 16h. Info : 02/425.94.78.

Du 9 au 13.5 : OPERATION DRING DRING dans les 19 communes bruxelloises. Le 9.5 de 10 à 18h, Fête du Vélo au parc du Cinquantenaire. Le 12.5, "A vélo à l'école". Le 13.5, "A vélo au travail" : dès 7h, un petit-déjeuner pour les cyclistes en 12 endroits différents sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale - à 12h30, balade à vélo au départ de l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier), avec arrivée et drink dans le parc de la Jeunesse. Info : asbl Pro Velo - 02/502.73.55 - www.provelo.org.

Le 12.5 : A 20h, CINE-CLUB de l'association culturelle Le Soukiriā : "Le coeur des hommes" de Marc

Esposito. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2,50 EUR. Info et réservations : 02/427.87.97.

Le 13.5 : A 19h30, CONFERENCE-DEBAT "Nos enfants face à la drogue", organisée par l'Association des Parents du Collège Saint-Pierre Jette et animée par Georges Van der Straten. Au Collège Saint-Pierre Jette (bd de Smet de Naeyer 229). Entrée gratuite. Info : 02/479.56.82 ou 02/410.99.86.

Le 13.5 : A 20h30, dans le cadre du cycle "Armillaire Blues Nights", CONCERT The Fried Flying Chicken Wings. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 14.5 : De 14h à 16h30, dans le cadre du cycle "Rencontres autour d'un thème", GROUPE DE PAROLES "De quoi suis-je heureux ?", organisé par le nouveau centre Primavera (rue S. Legrelle 48). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info et inscriptions : 02/428.90.43.

Le 14.5 : A 20h, SOIREE DE BEL CANTO "Romanticisme" avec Tonino Carlino et Katia Petrova. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée : 7,50 EUR - étudiants et seniors : 6 EUR. Info et réservations : 02/428.71.03 ou 02/423.12.66.

Le 14.5 : A 20h30, dans le cadre du cycle "Armillaire Jazz Nights", CONCERT Ivan Paduart / Quentin

Dujardin Duo. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 15.5 : De 6h à 18h, BROCANTE DU COEUR de l'école du Champ des Tournesols. Dans la cour de l'école (rue Van Bortonne 12), dans le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier. Prix de l'emplacement : 10 EUR en prévente, 13 EUR le jour même. Info et réservations : 02/426.49.17.

Le 16.5 : A 11h, CONCERT-APERITIF Nuove Musiche. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 19.5 : A 14h30, 19ème CROSS DES ECOLES JETTOISES dans le parc de la Jeunesse. Info : 02/423.12.97.

Le 29.5 : De 9 à 18h, BROCANTE du Coin Oublié. Dans les avenues Odon Warland, de Levis Mirepoix et Firmin Lecharlier, ainsi que les rues Faes, Declercq et Longtin. Prix de l'emplacement : 12,5 EUR/4 m. Info et réservations chez 'Quick Press' (rue Longtin 153) le jeudi de 15h30 à 18h30.

Le 30.5 : A partir de 14h, ROCKARDINAL avec The Temple, Old Bastards, League of the XO Gentlemen, Willy Willy & The VoodooBand, Fred & The Healers, Les Truttes. Sur la place Cardinal Mercier. Entrée gratuite. Info : 02/423.13.73 - www.kardinal.be.



Zomerfestival d'été Jette

**Tous les mardis en juillet et août :
AMBIANCE ET MUSIQUE POUR TOUS !**

Il était une fois un beau mardi soir d'été à Jette... Toutes les oreilles se tendent vers le parc de la Jeunesse. Un concert en plein air y est donné, et c'est gratuit !

Cette année, aura lieu la deuxième édition du Zomerfestival d'été Jette. L'an dernier, les organisateurs avaient tenté l'expérience dans notre verte commune. Ils reviennent avec la ferme intention d'inscrire ces rendez-vous d'été dans l'agenda de nombreux Jettois.

Le concept est simple. Il s'agit de proposer des soirées musicales, dans un cadre vert, aux gens qui ne partent pas en vacances, mais qui n'ont pas pour autant l'intention de rester enfermés entre leurs quatre murs.

Le programme musical est axé sur la découverte de différentes cultures. Voici un aperçu des genres musicaux auxquels vous pourrez goûter cet été à Jette : salsa, merengue, blues et jazz, flamenco, percussions africaines et rock, chanson populaire néerlandaise, pop, rock, folk, cajun et zydeco, chanson française, ska et reggae, reprises de grands noms... Les spectateurs ne seront certes pas déçus par la qualité des musiciens et des groupes prévus au programme.

LES NOMS AU PROGRAMME DES CONCERTS D'ÉTÉ 2004 :

6 juillet	Bart Van Den Bossche et Johnny Voners
13 juillet	Siempre Moreno
20 juillet	Hale Bopp
27 juillet	The Soulutions
3 août	les candidats de la Nekka Nacht
10 août	Jaman
17 août	Proyeccion Latina
24 août	Plane Vanilla

Durant les mois de juillet et août 2004, un concert est prévu tous les mardis soirs de 20h30 à 23h. L'entrée est entièrement gratuite. Le parc de la Jeunesse sera accessible dès 19h30 et jusque 23h30.

Le cadre intime du parc de la Jeunesse se prête particulièrement bien à ce type de concerts qui allie des styles différents, de la salsa au blues, en passant par le raï et les rythmes africains. Il y aura de l'ambiance et de la musique pour tous ! Les jeunes et les moins jeunes se sentiront chez eux au Zomerfestival d'été Jette.

Pour tout renseignement : service de la Communauté flamande - tél. 02/423.13.73 ou www.zomerfestival.be

Soirée de Bel Canto 'Romanticisme'

Tonino Carlino, le ténor italo-jettois, accompagné au piano par Katia Petrova, vous invite à découvrir, ou à redécouvrir, l'art du chant selon les traditions de l'opéra italien, le Bel Canto 'Romanticisme'. Vous serez émus par la beauté des mélodies ainsi que par la virtuosité du chant, à travers des œuvres romantiques telles que Werther, l'Arlesiana, l'Elis d'Amore ou encore des compositions de Bellini, De Falla, Liszt, Lopez, Tosti,...

Venez donc vous aventurer sur les chemins du rêve et de la sensibilité.

A l'issue du spectacle, le verre de l'amitié permettra la rencontre avec les artistes.

Vendredi 14 mai à 20h

à l'Abbaye de Dieleghem, rue Jean Tiebackx, 14.

Prix : 7,50 EUR (étudiants et seniors : 6 EUR).

Information et réservation : 02/428.71.03.

15 th JAZZ JETTE JUNE 18 juin 2004

La nuit bleue, la musique, la fête du jazz... Une originalité à épinglez cette année. Le festival révélera des produits du terroir. Des musiciens de chez nous occuperont le devant de la scène : un harmoniciste exceptionnel (sur le podium) et les artistes du Jazz Jette Quartet (dans le parcours). Une septantaine de musiciens animeront les rues et les établissements. Faites-vous plaisir !



A 20H00,	Aux 4 Coins du Monde,
CONCERT D'OUVERTURE	rue Léon Theodor 132
SUR PODIUM,	BUSTER AND THE
PLACE CARDINAL	SWING
MERCIER (DEVANT LA	- middle swing jazz
GARE DE JETTE)	Le Central,
THE FRIED FLYING	place Laneau 1
CHICKEN WINGS	THE BLUE FLAME
- swing	- blues
Accompagnement :	The Wembley,
The Buzzing Bees	chaussée de Wemmel
Horn Section et The	181
Glamour Choir	RYTHM'N JAZZ
DE 21H30 À 1H00,	QUARTET
PROMENADE JJJ	- standards, swing
17 CONCERTS	and latin jazz
SIMULTANES	La Poste, rue Léon
- 4 HEURES DE	Theodor 126
MUSIQUE	PHIL CLAYTON
- 70 MUSICIENS	BAND
VICKY DOWN	- power blues
QUINTET	Fana's Café, rue Léon
- standards and	Theodor 63
swing jazz	SWING DEALERS
Et Cetera, rue Van	- standards middle
Bortonne 1	jazz
CHRISTOPHE	Le Derby, place Reine
ASTOLFI SWINGTET	Astrid 3
- manouche jazz	LUC MAES
Breughel,	JAZZINFUSION TRIO
place Cardinal Mercier 23	- standards and
THE DIXIE	fusion
RAMBLERS	Café Baudouin, place
- dixieland music	Reine Astrid 25
Bienvenue, place	JAZZY STRINGS
Cardinal. Mercier 30	- tzigane and
ETIENNE RICHARD	manouche jazz
QUARTET - stan-	Le Miroir, place Reine
dards and modern	Astrid 24-26
jazz	SOUL SIDE
Op Den Hoek, place	- soul and funky jazz
Cardinal Mercier 34	Brasserie Jette 7,
DIDIER INDOT TRIO	chaussée de Jette 608
- fusion jazz	JAZZ JETTE QUARTET
De Gele Poraa,	- standards and latin
rue Jules Lahaye 27	jazz (with local musi-
FRED DELPLANCQ	cians only)
QUARTET	The Ascot, chaussée de
- swing jazz mostly	Jette 590
Café du Parc, rue Léon	SHER'S
Theodor 189	- swingrock and
ACOUSTIC	blues
ASSOCIATION	Cafeteria Essegem, rue
- blues and swing	Léopold 1er 329

**Info : Centre culturel de Jette
- tél. 02/426.64.39**

UNE ORGANISATION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE, DE L'ÉCHEVINAT DES ANIMATIONS ET DU GEMEENSCHAPSCENTRUM ESSEGEM, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ASBL PROMOTION JETTE ET DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS

ROCKARDINAL 2004



En l'espace de cinq années, le festival Rockardinal est devenu un concept à succès dans le paysage musical bruxellois. Depuis sa première édition, le 30 avril 2000, il a attiré nombre de formations remarquables, et chaque année, de plus en plus de spectateurs s'y retrouvent. En effet, des milliers de fans ont déjà pu savourer des pointures nationales et internationales, telles que 'Betty Goes Green', 'The Blues-O-Matics', 'The Kids', 'Kevin Ayers', 'Fifty Foot Combo', 'André Williams', 'Dr. Feelgood', ... Cette année encore, des grands noms sont au programme. On ouvre les hostilités avec 'The Temple', suivi de 'The Old Bastards' et de la 'League of XO Gentlemen'. Après quoi, une bonne dose de rock et de blues sans concession est au programme avec 'Willy Willy & the Voodoooband' et 'Fred & the Healers'. Rockardinal se terminera avec le groupe délinquant disco-de-luxe 'Les Truttes'. Un grand moment de musique en perspective.

The Temple

Du rock typiquement bruxellois

The Temple est un véritable monument sur la scène rock bruxelloise. Depuis 1996, ils ont déjà sorti 4 CD : 'The Temple', 'Straight', 'Agalma' et leur live 'Do not feed the animals'. Ces quatre albums ont un point commun : du rock sans concession, tout droit sorti de l'underground bruxellois. Durant la tournée de promotion de leur album live, ils ont eu le temps de mettre la dernière main à leur nouveau CD. Une dizaine de morceaux étaient déjà repris dans leur 'playlist' actuel, la suite arrive.... Ce nouveau CD exprime un rock encore plus dur, riche d'un assaisonnement particulièrement relevé de leur expérience scénique.

Durant leur prestation, ils accrochent le public sans difficulté. Dernièrement, ils ont littéralement conquis l'audience du centre culturel 'Ten Weingart', en première partie du groupe 'Peter Pan Speedrock'. Ils apparaissent comme la première partie idéale, chauffant le public à souhait, et donnant le ton d'entrée de jeu. Le groupe rêvé donc, pour faire démarrer sur les chapeaux de roue cette édition du festival jettois. En juin 2004, le groupe fêtera son 10ème anniversaire, mais ils viennent surtout pour mettre le feu aux poudres du festival Rockardinal.

Old Bastards

La quintessence des 'eighties'

Le cheveu clairsemé, quelques rides aux coins des yeux, la toison grisonnante... Voilà bien les premiers symptômes reconnaissables de l'âge de raison. Mais ils ne semblent pas avoir d'emprise sur les 'Old Bastards'. La tournée rock permanente réunissant Kloot Per W ('Kloot Per W', 'De Lama's'), Lucas Vander Toelen ('Larvi Ebbel'), Wim Punk ('The Wolf Baner'), Paul Despiegelaere ('The Machines') et Bea Van Der Maat ('Won Ton

Ton') vous garantit des flots d'émotions, une ambiance du tonnerre ainsi que quelques courbatures le lendemain du spectacle ! Leur méthode est aussi simple qu'efficace: ils chavirent littéralement le public avec les plus grands standards des ex-groupes de chaque musicien, afin de faire renaître la quintessence des 'eighties'. Les 'Old Bastards' forment un 'band' sympa et convivial qui ose encore sortir des sentiers battus. Une chose est d'ores et déjà certaine: les huit membres (au moins !) du groupe vous garantissent un sacré spectacle, et ils le jouent fort, leur bon vieux 'rawk & rawl'. Leur devise : «Un pied dans la tombe, l'autre sur scène» n'est évidemment pas à prendre au sérieux. Les 'Old Bastards' vous assurent un flashback piquant et tonique qui, à coup sûr, ne vous laissera pas indifférent.

The League of XO Gentlemen

Feat. Rudeboy (ex Urban Dance Squad en Junkie XL)

Du hip-rock haut en couleur

Le nom du groupe vient du 'comics' américain 'The League of Extra Ordinary Gentlemen'. Cette BD décrit un groupe de personnages, assez hauts en couleur, tous affublés d'une qualité ou d'un don particulier. 'The League' est donc articulé autour de la spécificité de ses membres. Pourquoi ce groupe ? Parce que ses musiciens pensent tous, à leur manière, que le 'rap' actuel a quelque peu perdu son ouverture d'esprit originelle, au vu de la direction et du manque de créativité dont le style souffre aujourd'hui. 'The League' ouvre la voie d'un hip-rock inspiré de la mentalité du Bronx New Yorkais, qui en substance, exalte l'ouverture et la créativité de la musique en général et du rap en particulier. 'The League' n'est pas un groupe dit 'engagé', cependant, à travers le regard porté par Sir Lord Rudeboy (ex-'Urban Dance Squad') et Sir Antagonist, on sent bien le clin d'œil, pour ne pas dire le coup de coude, à la profession. Tout en restant 'gentlemen' bien sûr. L'humour qui en découle sera donc apprécié par qui saura l'entendre. Tout est ici dans l'intuition et la prise de risque.

Willy Willy & The Voodoooband

Special Guest : Patrick Riguelle

Du rock'n'roll authentique

Willy Willy a joué dans une multitude de groupes. En débarquant à Bruxelles, il intègre tout d'abord 'Arbeid Adelt', puis rencontre Dani Klein. Ils formeront par la suite le groupe 'Vaya Con Dios' et exploseront les 'charts' avec le désormais célèbre : 'Just a Friend of

DIMANCHE 30 MAI DÈS 14H

- PLACE CARDINAL MERCIER

14h00 - **The Temple**

15h00 - **Old Bastards**

16h45 - **League of XO Gentlemen**

18h30 - **Willy Willy & The Voodoooband**

20h15 - **Fred & The Healers**

22h30 - **Les Truttes**

WWW.KARDINAL.BE

ENTRÉE GRATUITE !

INFO: 02/423.13.73

EMAIL: MWALGRAEVE@JETTE.IRISNET.BE

PROGRAMME

Mine'. Non content de cette énorme succès, Willy Willy veut revenir à ses racines rock'n'roll et choisit de continuer sa route avec les 'Scabs'. Inutile de préciser qu'avec un tel parcours, Willy Willy a déjà écrit une page de l'histoire du rock belge.

Leader charismatique s'il en est, il fait une véritable carrière internationale. Et lorsque les 'Scabs' finissent par se séparer, il décide de ne pas en rester là, en intégrant des formations comme 'Speaking T', 'The Domino's'...

Aujourd'hui, Willy Willy est de retour avec sa propre formation 'Willy Willy & the Voodoooband'. Un trio 'bluesy rock'n'roll' dont la guitare au son 'blues croon' est la pierre angulaire. Son répertoire réunit ses propres compositions, mais aussi des interprétations de grands classiques, et quelques surprises...

Au festival Rockardinal, Willy 'a guy so nice they call him twice' Willy sera sous les feux de la rampe avec Marty De Wagter à la batterie et René Stock à la basse. Et, cerise sur le gâteau, quelques vieux amis de Willy seront également présents : BJ Scott, Patrick Riguelle, Dani Klein.

Le nouveau CD de 'Willy Willy & the Voodoooband' présente un florilège de ses propres compositions ainsi que quelques reprises de standards. Cet album nous replonge profondément au coeur d'un rock'n'roll authentique, inspiré de country, de blues, de soul et de rythm'n'blues remis au goût du jour. Willy Willy aime le rock'n'roll, et sa passion vous fera vibrer.

Fred and the Healers

Ligne de chant et de guitare au programme

Dix ans après la création du groupe et

trois années après la sortie de son dernier album, Fred & the Healers accouche d'un quatrième CD intitulé 'Red', titre simple, chaud et efficace. Après une décennie consacrée au 'blues', le groupe propose aujourd'hui une musique plus imprégnée de ses diverses influences, mais remise au goût du jour, et magnifiquement servie par le chanteur Fred Lani.

'Red' est un album pour le moins étonnant, tant l'authenticité, la créativité et l'originalité du style surprennent. Chansons à texte, nouveau son, lignes de chant et de guitare travaillées et 'slide', tant acoustique qu'électrique, définissent cet album. 'Red' à tout pour plaire. Le nouveau 'line-up' réunit passion, sentiment et expérience. Fred Lani au chant et à la guitare, Jean-Marie Lani à la basse et Bruno Catellucci à la batterie. Energie, 'groove' et émotion ne manqueront pas à l'appel.

Les Truttes

La fièvre du disco

Boule à facettes, costumes à paillettes, lumières 'flashy'... Le fin du fin des 'seventies' nous revient avec 'Les Truttes'. C'est un groupe composé de 7 passionnés de disco, qui, depuis quatre ans déjà, font vibrer toute la Flandre et la Hollande au son de leur groove pittoresque. Durant le marché annuel, ils ont littéralement transporté les amateurs de musique au rythme endiablé de leur fièvre du disco. 'Les Truttes' viennent donc accompagnées de toute une série de grands noms sortis des 'Avro's Toppop', comme 'Abba', 'Barry White', 'The Bee Gees', etc...

Des vieilles gloires ? Certainement pas. 'Les Truttes' vous bousculeront avec un show 'glamour-paillettes' à convertir les plus réticents au disco. Le Marktrock a pu s'en rendre compte l'année passée, aujourd'hui, c'est au tour du festival Rockardinal.

